

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE VRAI BONHEUR

FANTAISIE PHILOSOPHIQUE

Chercher à définir le bonheur serait tenter l'impossible ; nous n'essayerons donc pas d'exprimer par des mots ce qui échappe à toute analyse : c'est un état que l'on goûte, mais qui ne se définit pas.

Bien moins encore nous occuperons-nous de rechercher ici son essence, c'est-à-dire la nature du souverain bien, laissant ces spéculations aux théologiens et aux philosophes.

Qu'Epicure, Hobbes, Helvétius Bentham le réduisent à une chose toute pratique, à l'utilité ; que Platon, Zénon, Clarke et Kant le définissent plus justement ce qui est conforme à la pensée de Dieu, à l'ordre, à la destination des choses, aux idées de la conscience, nous n'en avons garde, ce n'est point aujourd'hui notre affaire.

Nous désirons simplement démontrer, autant que démonstration se peut dans un problème d'une nature aussi complexe, que le bonheur, ici-bas, but des efforts de tous, recherché si ardemment par chacun de nous, mobile de nos actes, unique objet de nos préoccupations, en tant que possession absolue, est une véritable chimère.

A ce propos, nous rapporterons une des scènes qui impressionnèrent le plus vivement notre adolescence.

Cheminant, un jour d'été, sur une des routes poudreuses de la chaude Provence, nous vîmes tout à coup déboucher, au détour d'un chemin, une sorte de mendiant, homme d'âge avancé, et qu'une troupe de gamins poursuivait de leurs huées et de leurs rires.

Ce qui excitait l'hilarité et la joie de la bande, c'étaient les efforts que faisait notre homme pour atteindre son ombre.

Ralentissant le pas, il marchait droit devant lui, s'arrêtait subitement, levait un pied, le tenait un instant suspendu comme pour guetter l'ombre, puis l'abattait tout d'un coup sans réussir naturellement à la saisir. S'imaginant alors qu'il devait user d'un autre moyen, il se prenait à courir, se courbait de temps à autre jusqu'à terre essayant de prendre le fantôme entre ses bras.

Et les spectateurs d'éclater et de battre des mains à cette course insensée.

Un grave personnage, promeneur comme nous, se tourna vers les bambins et leur dit : « Laissez cet homme en paix : vous voyez bien que c'est un fou ! »

Et mon grand-père d'ajouter : — car c'é-

tait lui qui nous accompagnait : « Pas plus fou que tous ceux qui courent après le bonheur ! »

La philosophie de la réflexion nous échappa alors, mais le souvenir de cette scène étant souvent revenu en notre mémoire, nous avons compris depuis la portée de l'apologue.

Chacun de nous, en effet, court, en ce monde, après une ombre qu'il ne peut atteindre.

Pour l'un, c'est la fortune, la gloire ; pour l'autre, le pouvoir ou les honneurs ; pour celui-ci, la science ou les arts ; pour celui-là, la guerre, la politique, le commerce ou l'éloquence !

Emporté par l'ardeur de la course, on n'éprouve ni lassitude, ni dégoût, ni fatigue.

La poursuite irrite notre esprit, excite nos sens, déuple nos forces ; on possède déjà les trois quarts de l'objet ; on jouit par anticipation de cette part dernière dont l'acquisition doit mettre le comble à nos désirs, assurer enfin ce bonheur tant convoité ; lorsque, tout à coup, près de saisir la proie, elle nous échappe, ou, résultat plus amer encore, lorsqu'on réussit à l'atteindre, elle n'apporte que déception, amertume et regrets.

La parole de l'Ecclésiaste sera toujours vraie : vanité des vanités, tout n'est que vanité !

La raison de cette déconvenue n'est cependant pas mystérieuse ; l'homme veut trouver dans les choses ce qu'elles ne renferment point. Les éléments de la félicité terrestre sont en notre for intérieur, dans notre âme, en notre esprit, dans notre conscience, nos habitudes, et nous nous acharnons toujours à les chercher hors de nous mêmes.

Borner ses besoins, restreindre ses désirs, refréner ses passions, être maître de soi, gouverner sa vie en un mot, comme un timonnier son navire, c'est là le secret du bonheur.

Qu'importent les richesses à ceux qui ont appris à s'en passer.

De quel secours sont-elles ainsi que la gloire, le pouvoir, contre la maladie, les remords, les inquiétudes ? La paix du cœur le calme de la conscience, la satisfaction de la tâche journalière accomplie, de quelque bien fait autour de soi, apportent bien plus de contentement réel, que les titres ou l'opulence.

Le luxe, les richesses, ces dehors brillants que l'on envie, nous rappellent ce mot d'un sage de l'antiquité. Traversant un jour le forum sillonné d'équipages ma-

gnifiques, d'élégants cavaliers, couvert d'une foule parée de bijoux rares et précieux, ce philosophe, dont nous avons oublié le nom, s'écriait, sans envie aucune : « Que de choses dont je puis me passer ! »

D'où tirent, en effet, leur valeur toutes ces superfluités, si non des idées que nous y attachons ! Par elles-mêmes nous rendent-elles meilleurs ? ajoutent-elles à la puissance de l'esprit, à la droiture du jugement, à la force du caractère, à la dignité de la vie ? En aucune façon.

Emprisonné dans un réseau de conventions, de préjugés, respirant une atmosphère artificielle composée d'idées fausses, de sentiments factices, nous trouvons plus facile d'accepter l'opinion d'autrui fondée sur l'usage et l'habitude, que de nous en former une propre, basée sur le rapport des choses, contrôlée par la raison, justifiée par l'expérience.

Aussi l'opinion gouverne-t-elle le monde en souveraine, et comme c'est elle qui distribue les soi-disant biens et faveurs auxquels l'homme attache un si haut prix, nous nous soumettons aveuglement à ses décrets, sans en rechercher la cause ou les motifs.

Cette abdication volontaire explique et nos inconséquences, et la peine que chacun se donne pour acquérir des biens dont les idées reçues font tout le prix.

Si, d'autre part, nous consultons les grands esprits qui, chez les anciens et chez les modernes, se sont occupés de la recherche du bonheur, des moyens de l'acquérir et de le posséder, nous avons presque autant de manières que d'hommes.

Epicure nous recommande les plaisirs ; Zénon, l'accomplissement des devoirs, le mépris de la douleur ; conciliant les deux systèmes précédents, enseignant l'union de la vertu et du plaisir, Aristote recommande l'équilibre entre les passions ; Platon, la pratique du bien.

Nul besoin de rappeler ici que le christianisme, faisant bon marché de tous ces systèmes, les a remplacés par sa doctrine pure, élevée et vraie, laquelle apprend à l'homme son origine, ses devoirs et sa fin, lui montre le bonheur dans la vie future.

L'élégant Cicéron, le vertueux Sénèque, l'illustre Docteur St. Augustin, ont écrit sur le bonheur. De nos jours, l'Oratorien Malebranche ; Clarke, l'ami de Newton, et chapelain de la reine Anne ; Jean-Jacques Rousseau, le misanthrope ; le nébuleux Kant, le trop sensible marquis de Jouffroy, l'académicien Droz, le publiciste Delessert, l'électicien M. Cousin, nous ont laissé, sous divers noms, des traités spéciaux sur la recherche du bonheur.

Nous doutons fort que la lecture de ces œuvres ait procuré à quiconque la possession du bien si désiré.

Pour rencontrer ici-bas l'état qui se rapproche le plus du bonheur, nous n'indiquerons point, malgré son incontestable excellence, la maxime d'Epictète : « Abstien-toi, résigne-toi ! » Non. Mais après les conseils de vie pratique donnés au commencement de cet article, sans avoir aucunement la présomption de révéler en quel lieu git le trésor, nous nous bornons à dire que si le vrai bonheur n'est point de ce monde, on peut pourtant y être heureux.

Pour cela, il faut avoir : quelque chose à croire, quelque chose à aimer, quelque chose à faire et quelque chose à espérer !

La recette paraît facile, et elle l'est certainement ; mais, à cause de cela même, on refuse d'en user.

Essayez-en, lecteurs, vous nous en direz des nouvelles.

A. ACHINTRE.

ECHOS DE PARTOUT

Les musiciens militaires se font de plus en plus rares. La cause en est un peu d'avenir qui leur est offert, à la paye dérisoire qui leur est allouée, à leur position vraiment trop modeste vis-à-vis des soldats ; enfin aux avantages que leur offrent les orchestres civils. Un chef de musique régimentaire propose de former un noyau d'instrumentistes-professeurs, ayant rang de sous-officiers, qu'une paye avantageuse retiendrait au corps et qui auraient pour mission de former parmi les soldats montrant les dispositions voulues, des musiciens.

La gravure sur bois s'opère sur du buis. Les gravures de l'illustration sont presque toutes entaillées sur des planches de buis, bien aplanies et formées de morceaux rassemblés au moyen de colle et de solides boulons. Le buis destiné à la gravure provient d'arbres d'assez forte dimension qui croissent dans l'Asie Mineure et en Abyssinie. Le commerce le tire aussi de la Russie méridionale et des contrées que baignent la mer Noire et la mer d'Azoff, et chaque année on embarque à Constantinople pour Liverpool de six à sept mille tonnes de buis de qualité supérieure, à grain fin et serré. Malheureusement les forêts de buis de la Turquie sont presque épuisées et il ne reste guère que la Russie qui possède encore de beaux massifs que le gouvernement fait surveiller et exploiter. Le prix de ce buis s'élève d'autant plus que les forêts sont plus éloignées de la mer, ce qui a lieu fréquemment. Comme les besoins de la gravure en relief augmentent chaque jour et que la quantité disponible des buis diminue, les Anglais ont fait une série d'essais avec l'ardoise. Les gravures sur ardoise ont donné quelques bons résultats ; elles ont été gravées et imprimées avec facilité et netteté, mais les planches se rayent trop facilement, ce qui à la longue altère les gravures et ne permet de les garder qu'en employant les précautions les plus minutieuses.

LES CANADIENS DE L'OUEST

CHARLES DE LANGLADE

XI

Les Anglais s'emparèrent, après la guerre, de tous les postes de l'Ouest. Ils y envoyèrent en général des garnisons assez fortes, protégées par du canon, afin de faire respecter leur autorité parmi les coureurs de bois et les sauvages, qui ne paraissent guère disposés à les accueillir favorablement.

Ces postes, à l'exception de celui du Détroit, ne furent pas tous immédiatement occupés. Le fort de Michillimakinac, par exemple, ne reçut une garnison anglaise qu'en 1761, et il resta dans l'intervalle en la possession des Canadiens qui faisaient la traite dans cette lointaine région.

Le premier commandant anglais du fort fut le capt. George Etherington. C'était probablement un brave soldat, mais il ne paraît guère avoir été à la hauteur de cette position.

Peu de temps après son arrivée au fort, le capt. Etherington invita les principaux traiteurs français, qui demeuraient dans la contrée avoisinante, à venir prêter le serment d'allégeance, et conférer avec lui de certaines matières d'administration locale. Cette démarche était sage à tous égards. Elle était d'abord de nature à faire connaître les besoins de la situation au commandant, puis d'inspirer confiance aux Canadiens dans la politique de leurs nouveaux maîtres.

Augustin et Charles de Langlade acceptèrent l'invitation du capt. Etherington, et se rendirent à Michillimakinac, en compagnie de leurs femmes et enfants et de plusieurs esclaves Pawnee qui leur appartenaient. Ils saisirent cette occasion pour apporter à ce poste une quantité considérable de pelleteries qu'ils vendirent à gros profits.

Cette visite eut les meilleurs résultats. Le capt. Etherington reçut les Langlade avec une extrême bienveillance, et fit tout en son pouvoir pour se concilier les bonnes grâces d'hommes aussi influents. Comme preuve de son désir d'oublier les haines du passé, il continua même Charles de Langlade dans ses fonctions de surintendant des sauvages pour la division de la Baie-Verte et de commandant de la milice. C'était une double faveur à laquelle Langlade fut d'autant plus sensible qu'elle était tout à fait inattendue.

On a trouvé le permis suivant de résidence à la Baie-Verte parmi les rares papiers qui nous restent de Langlade :

« Michillimakinac, 13 avril 1763

« J'ai, ce jour, permis à MM. Langlade, père et fils, de demeurer au poste de la Baie, et j'ordonne en conséquence que personne n'interrompe leur voyage jusque-là avec leurs femmes, enfants, serviteurs, et leur bagage.

« GEO. ETHERINGTON,
« Commandant. »

XII

La conquête du pays était terminée, mais elle n'entraîna pas une pacification complète. Le feu mourant de la guerre se ralluma avec ses sinistres lueurs dans le Nord-Ouest, et mença pendant quelque temps de faire des ravages sérieux.

La plupart des tribus indiennes auxquelles le souvenir de la France n'avait cessé d'être cher, ne voulurent pas se soumettre aux Anglais, et elles organisèrent contre eux une immense conspiration qui faillit avoir un succès complet. Cette conspiration avait été habilement tramée par le plus grand guerrier que les sauvages aient produit, l'illustre Pontiac, ennemi juré des Anglais, que, dans la véhémence de son langage, il appelait des « chiens déguisés en hommes sous des habits tou-

jours teints de sang. » Elle consistait à s'emparer, par la force ou par la ruse, des forts anglais, à massacrer leurs garnisons ou les faire prisonnières, à capturer leurs armes et approvisionnements, bref, à chasser du pays ceux qu'ils avaient vaillamment combattus pendant trois quarts de siècle sous le drapeau de la France.

Dès les premiers jours de mai 1763, Pontiac réunit une force considérable d'indiens, venus de tous les points, et commença le siège du Détroit, le poste le plus important des *pays d'en haut*. Il tenta vainement de s'emparer de la place pendant douze longs mois ; après avoir épuisé tous les moyens d'attaque que le courage ou l'habileté pouvaient lui inspirer, il dut finalement lever le siège. Mais les tribus de l'Ouest, auxquelles il avait communiqué sa soif de vengeance, s'insurgèrent à leur tour et s'emparèrent presque toutes par la ruse des autres forts anglais, qui ne purent leur offrir qu'une faible résistance.

Comme Langlade se trouvait à cette époque à Michillimakinac, il crut devoir mettre le capt. Etherington au courant de la trame qui s'ourdissait contre les Anglais. A cette nouvelle, le commandant anglais fit mander Match-i-ku-is et quelques autres chefs sauvages qui paraissaient impliqués dans le complot, et s'efforça de sonder leurs desseins. Mais ils surent se dissimuler si adroitement qu'ils persuadèrent le capt. Etherington que la cause anglaise avait en eux les partisans les plus dévoués.

Langlade, mieux renseigné sur les véritables sentiments des sauvages, revint à la charge auprès du capt. Etherington pour lui recommander la plus extrême vigilance. Mais le commandant, ayant une foi aveugle dans la sincérité des protestations qu'il avait reçues, ne voulut rien entendre. — « M. Langlade, lui dit-il un jour, je suis las d'entendre les histoires que vous venez me raconter si souvent ; elles sont inventées par de vieilles femmes et ne sont pas dignes de foi. Les indiens ne sont pas hostiles aux Anglais et n'ont aucun mauvais dessein contre eux ; j'espère donc que vous ne viendrez plus m'importuner à ce sujet. » — « C'est bien, capt. Etherington, répondit Langlade, je ne viendrai plus vous importuner avec mes prétendues histoires de vieille femme, mais vous regretterez avant longtemps de n'avoir pas suivi mes conseils. »

Langlade ne fut pas seul à avertir Etherington du danger qui le menaçait. Un traiteur anglais, Alexander Henry, lui fit part des vagues rumeurs qui circulaient au sujet d'un soulèvement prochain de la part des sauvages ; mais il traita ses craintes de chimères. Un Canadien, du nom de Laurent Ducharme, lui ayant fait des représentations encore plus pressantes, il lui répondit par une fin de non-recevoir. Finalement, il menaça d'envoyer prisonnier à Détroit quiconque mettrait en doute la loyauté des indiens. Nous allons voir si son aveuglement lui coûta cher.

Fait singulier, les commandants des autres forts anglais, qui eurent à peu près le même sort que celui de Michillimakinac, furent presque tous informés du complot qui se tramait contre eux, mais ils s'obstinèrent à croire qu'il n'offrait aucun danger réel. Le major Gladwin, du Détroit, fut de ce nombre, et il eût pu fort bien, dès le principe, s'emparer des chefs du soulèvement et de Pontiac lui-même, s'il n'eût été profondément convaincu que cette conspiration était sans importance.

XIII

Ce fut à la fin de mai 1763 que l'on apprit à Michillimakinac le siège du Détroit par Pontiac. Cette nouvelle causa beaucoup d'émoi parmi les Ojibwas qui demeuraient dans l'île, et ils résolurent secrètement de lever la hache de guerre contre

les Anglais, à la première occasion favorable. Il n'y avait d'ordinaire qu'environ cent guerriers ojibwas à Michillimakinac, mais ce nombre se grossit considérablement en peu de temps par suite de l'arrivée de quelques-unes des bandes de cette tribu, qui habitaient généralement les bords du lac Michigan.

Si l'on en croit Parkman (1), l'âme du mouvement secret qui allait bientôt ensanglanter l'île des Esprits était Minnavavana, guerrier redoutable, que les Canadiens appelaient le *Grand Saulteux* (2). Minnavavana était en rapports réguliers avec Pontiac, et, comme lui, il brûlait d'assouvir sa haine contre les Anglais (3), qu'il détestait autant qu'il aimait les Français.

On peut juger des sentiments qui animaient ce chef sauvage par les paroles suivantes qu'il adressa à Alexander Henry, l'un des premiers traiteurs anglais qui se soient aventurés à Michillimakinac pour y faire le commerce des pelleteries :

« Anglais, vous savez que le roi Français est notre père. Il nous a promis d'agir comme tel, et nous avons promis en retour d'être ses enfants... Cette promesse, nous l'avons tenue.

« Anglais, c'est vous qui avez fait la guerre avec notre père. Vous êtes son ennemi, et comment pouvez-vous avoir l'audace de vous aventurer parmi nous, ses enfants ?... Vous savez que ses ennemis sont les nôtres.

« Anglais, nous sommes informés que notre père le Roi est vieux et infirme, et que, las de faire la guerre avec votre nation, il s'est endormi. Vous avez profité de son repos pour vous emparer du Canada. Mais son sommeil tire à sa fin. Je crois que je le vois déjà se réveiller et que je l'entends demander ses enfants, les indiens... Qu'advient-il de vous lorsqu'il se réveillera ? Il vous détruira entièrement.

« Anglais, vous avez conquis les Français, mais vous ne nous avez pas conquis. Nous ne sommes pas vos esclaves. Ces lacs, ces bois et ces montagnes nous ont été donnés par nos ancêtres. Ils sont notre héritage, et nous ne le livrerons à personne. Votre nation suppose que, comme les blancs, nous ne pouvons vivre sans pain, sans lard et sans bœuf ! Mais vous devez savoir que lui, le Grand-Esprit, le maître de la vie, a pourvu à notre nourriture dans ces grands lacs et ces montagnes couvertes de bois. »

La tempête que le terrible Minnavavana soufflait dans les esprits allait éclater de la manière la plus inattendue.

Le jour de l'anniversaire de la naissance du roi George, le 4 juin 1763, les Chippewas et les Sacs se rendirent au fort et proposèrent au capt. Etherington de chômer la fête par une grande partie de *bagattaway* ou de crosse. Les sauvages excellent dans ce jeu qui, depuis longtemps, est en vogue au milieu d'eux, et le capt. Etherington accéda volontiers à leur demande. Il était bien loin de soupçonner que ce jeu inoffensif cachait un complot terrible, car pour mieux dissimuler leur perfidie, les sauvages s'étaient livrés au même amusement durant les jours précédents.

A en croire les apparences, le 4 juin 1763 devait être un jour de grande fête à Michillimakinac. Le temps était magnifique, un soleil ardent répandait ses chauds rayons, et la nature, drapée dans son riche

(1) *Conspiracy of Pontiac.*

(2) D'après le Cap. De Peyster, commandant de Michillimakinac de 1774 à 1779, le chef de ce mouvement aurait été, au contraire, le farouche Match-i-u-kis, renommé par sa bravoure et sa cruauté.

(3) Ce chef sauvage fut toute sa vie l'ennemi juré des Anglais. Lorsque Jonathan Carver, l'auteur de *Travels through the Interior parts of North America in 1768, 1769, and 1770*, visita Michillimakinac, il fut présenté à Minnavavana, mais ce dernier refusa de lui donner la main et se contenta de lui répondre avec dédain : *Cawia nishishin*. « Les Anglais ne sont pas bons. » Le Grand Saulteux se rendit tellement odieux aux Anglais par la haine invétérée qu'il leur portait, qu'il fut poignardé quelques années après dans sa tente, près de Michillimakinac, par un traître.

manteau de verdure semblait, devoir ajouter à l'éclat des réjouissances. Les canons du fort faisaient entendre de temps à autre quelques salves bien nourries, et leurs bruyantes détonations allaient réveiller les échos les plus lointains du lac Huron. Les sauvages, revêtus de leurs plus beaux costumes, de leurs plus brillants plumages, se comptaient par centaines, et, à les voir, on les eut crus exclusivement préoccupés par l'issue de la lutte qui allait s'engager entre les deux tribus. Les Canadiens circulaient en grand nombre au milieu des enfants des bois, dont beaucoup leur étaient connus, en attendant le commencement du spectacle qui leur promettait des émotions plus qu'ordinaires.

La partie de crosse devait avoir lieu sur la grande plaine qui avoisine le fort. L'heure de la lutte arrivée, le capt. Etherington et le lieut. Leslie vinrent prendre place à l'extérieur du fort, à quelques pas de la porte, afin de mieux observer les mouvements des joueurs. Le premier semblait surtout s'intéresser à la lutte, car, selon sa promesse, il avait parié en faveur des Chippewas.

La partie de crosse se poursuivit avec beaucoup d'ardeur depuis le matin jusqu'à midi, sans que la victoire se prononçât en faveur de l'une ou l'autre tribu. Plusieurs fois déjà la balle avait été jetée intentionnellement en dedans des palissades du fort, puis leur avait été renvoyée par les soldats de la garnison. Mais comme Etherington désirait donner toutes les facilités possibles aux sauvages, il ordonna finalement d'ouvrir la porte du fort afin qu'ils allassent eux-mêmes chercher la balle (4). C'était justement ce qu'ils désiraient. Aussi ils ne tardèrent pas à lancer de nouveau la balle dans l'intérieur du fort en se ruant à sa poursuite. Leurs squaws, obéissant à un mot d'ordre, se précipitèrent aussi en dedans des palissades, afin de leur donner les tomahawks qu'elles tenaient cachés sous leurs couvertes.

Ce fut le signal du massacre. Les sauvages commencèrent alors à faire entendre leurs terribles cris de guerre, puis à égorger tous les soldats qui leur tombèrent sous la main. Ceux-ci, désarmés pour la plupart, s'étaient groupés sans défiance près de l'enceinte du fort afin de pouvoir mieux suivre les péripéties de la lutte. Le lieut. Jarnet se défendit comme un lion. Pressé de tous côtés par cinq sauvages, il leur disputa vaillamment sa vie avec son épée seulement pour arme, et ce n'est qu'au trente-sixième coup de casse-tête qu'il alla rouler sur le sol ensanglanté. Furieux de sa courageuse résistance, les sauvages lui coupèrent la tête et la promenèrent triomphants.

Le nombre des victimes s'éleva à dix-sept, y compris un traiteur anglais du nom de Tracy. Les autres soldats furent faits prisonniers, et cinq d'entre eux furent subseqüemment massacrés.

Langlade fut témoin des horreurs du carnage, mais il ne put rien faire pour l'arrêter. Dans l'état de surexcitation où étaient les sauvages, c'eût été s'exposer à une mort certaine que de vouloir seul prendre fait et cause pour les Anglais.

Le capt. Etherington et le lieut. Leslie échappèrent heureusement au sort de leurs malheureux compagnons. Comme ils se trouvaient à l'extérieur du fort lors du massacre, les sauvages s'emparèrent d'eux, les dépouillèrent de leurs habits puis les entraînèrent dans les bois, dans le but sans doute d'en faire un mauvais partis. Après quelque

(4) Ce détail que nous empruntons au mémoire de Grignon n'est pas corroboré par les autres relations du massacre de Michillimakinac. Si l'on en croit ces dernières, les portes du fort auraient été ouvertes dès le matin, et les squaws seraient allées s'installer d'avance en dedans des palissades avec les armes qu'elles tenaient cachées. Quoi qu'il en soit, Etherington semble avoir négligé les mesures de précaution les plus ordinaires, en ouvrant ainsi les portes du fort à des sauvages, dont il aurait dû se défier, après les nombreux avertissements qu'il avait reçus.

délibération, ils décidèrent de les brûler au poteau. De fait, le bois était prêt, les prisonniers étaient liés, et la torche allait enflammer le bûcher, lorsque Langlade, instruit du sort terrible qui les menaçait, arriva en toute hâte à leur secours à la tête d'un certain nombre d'Ottawas loyaux, venus de l'Arbre Croche, situé sur les bords du Michigan, à vingt milles de Michillimakinac. Sans plus de formalités, il coupa les cordes qui liaient les captifs au poteau, et dit aux sauvages ennemis d'un ton fort et déterminé : « Si vous n'êtes pas content de ce que j'ai fait, je suis prêt à vous rencontrer. » On ne releva pas le gant, trop de fois on avait éprouvé la valeur de cet homme intrépide.

Après avoir mis E. herington et Leslie en liberté, Langlade apostropha ainsi le malheureux commandant : « Capt. Etherington, si vous eussiez écouté mes histoires de vieille femme, qui vous avertissaient à temps du péril, vous ne seriez pas aujourd'hui dans une position aussi humiliante, et la plupart de vos hommes ne seraient pas tués. »

JOSEPH TASSÉ.

(A continuer)

TABLETTES LOCALES

Le Dr. Lavoie, chargé de la protection de nos pêcheries du Golfe St. Laurent, écrit au gouvernement d'Ottawa que les Iles de la Magdeleine ont été exceptionnellement favorisées durant la présente saison. La morne, le hareng et le maquereau y abondent. Le 13 du mois dernier, il y avait dix-huit vaisseaux pêcheurs américains ancrés dans la baie de Plaisance, et environ deux cents voiles, employées à la pêche du maquereau, autour des îles.

La pêche au large ne réussissait pas aussi bien que celle près du rivage. Les goélettes américaines avaient un chargement de 250 quarts chacune, ce qui représente 200 à \$250,000.

Les tempêtes ont été nombreuses près des îles. Trois goélettes chargées de maquereau ont été jetées à la côte. Le naufrage le plus tristissant est celui du brigantin *Pierre Nolusque*, de l'Islet, sous le commandement du capitaine Samuel Bernier, qui s'est perdu avec tout son équipage au nord de l'île de la Magdeleine. Les corps du capitaine et du cuisinier ont été déposés par les flots sur la grève et identifiés.

Le gouvernement local de la Colombie Anglaise a été défait aux dernières élections. D'après une dépêche adressée au *Gl'ob*, 14 membres de l'opposition ont été élus, 6 indépendants et 5 ministériels.

Les examens des candidats pour être admis à l'école militaire de Kingston commenceront en décembre prochain, dans les divers bureaux situés à London, Toronto, Kingston, Brockville, Montréal, Québec, Frédericton, Halifax, Charlottetown, Winnipeg et Victoria.

Une assemblée préliminaire concernant les négociations des pêcheries doit avoir lieu cette semaine à St. Jean, N.-B. L'hon. J. A. Smith, ministre de la marine et des pêcheries; MM. Ford, commissaire de la Grande-Bretagne; Donte, de Montréal; Davies, de l'île du Prince-Edouard, et Weatherbee, de Halifax, seront présents.

On vient de faire une découverte au lac Kippewa, qui intéresse grandement plusieurs propriétaires de chantiers. Un M. Jordon a démontré qu'en déboursant quelques mille piastres seulement, un ruisseau à peine connu, ayant sa source dans le lac Kippewa et se déchargeant dans la rivière Ottawa, à quelques trente milles plus bas que la sortie principale qui existe actuellement, pourrait être amélioré aux moyens de glissoirs, etc., et servir de débouché à tous les bois du Kippewa, qui arriverait par cette route à Québec entre deux et quatre semaines plus tôt que par l'ancien trajet.

JEAN LE LOURDAUD

CONTE INÉDIT D'ANDERSEN

Au fond d'une province, il y a bien longtemps de cela, se trouvait un vieux châteaueu où demeurait un vieux seigneur. Il avait deux fils qui se croyaient chacun tant d'esprit et de savoir que la moitié aurait suffi largement pour un seul homme.

Aussi, lorsque la princesse, fille du roi

du pays, fit annoncer qu'elle donnerait sa main à celui qui lui répondrait le mieux, furent-ils tous les deux certains de l'emporter sur tous les autres.

Ils n'avaient que huit jours pour se préparer à l'épreuve; mais cela leur sembla plus que suffisant; ils avaient fait de si bonnes études! L'aîné savait par exemple par cœur tout le dictionnaire latin et aussi les trois dernières années de la feuille d'annonces de la petite ville voisine; il savait réciter tout ce fatras en commençant, soit par le commencement, soit par la fin. Le cadet connaissait les lois et coutumes de tous les pays civilisés ou non; pour cela, il se croyait un homme d'Etat; puis il savait aussi broder et faire très-proprement de la tapisserie.

—C'est moi qui épouserai la princesse! s'écrièrent-ils donc tous les deux.

Le père leur donna à chacun un beau cheval pour se rendre à la cour, un noir à l'aîné, un blanc au second. Avant de partir, ils se frottèrent bien avec de l'huile d'amandes les lèvres et surtout les coins de la bouche, pour pouvoir parler bien longtemps.

Toute la valetaille se rassembla pour leur souhaiter bonne chance lorsqu'ils montèrent à cheval. A ce moment survint par hasard le troisième frère. Le vieux seigneur, en effet, avait encore un autre fils; mais il en faisait si peu de cas que c'était comme s'il n'existait pas. C'était un brave garçon; mais l'étude n'était pas son fort: on avait fini par l'appeler Jean le Lourdaud.

—Oh! oh! s'écria-t-il en voyant tous ces apprêts. Où allez-vous donc? Tiens, vous avez mis vos beaux habits des dimanches.

—Nous nous rendons au palais du roi: nous concourons pour la main de sa fille. Tu n'as donc pas entendu le garde chambré annoncer la chose?

Et ils le mirent au courant.

—Ma foi! s'écria Jean le Lourdaud, j'en veux être aussi.

Les deux frères éclatèrent de rire, et partirent au galop.

—Petit père, dit Jean, il faut que tu me donnes aussi un cheval. Si la princesse me prend pour son mari, eh bien! elle me prendra; si elle ne me prend pas, c'est moi qui la prendrai. Dans tous les cas, j'aurai sa main.

—Laisse donc ces sornettes, dit le vieux seigneur. Tu n'auras pas de cheval. Tu ne sais pas parler le langage fleuri de la cour. Jamais tu n'as voulu mordre à la rhétorique. Tes frères, au contraire, voilà deux gaillards qui ont la tête bien meublée.

—C'est comme cela, répondit Jean. Ah! je n'aurai pas de cheval. Eh bien! je prendrai le bouc; l'animal m'appartient, nous nous entendrons parfaitement; il voudra bien me porter.

Aussitôt dit, aussitôt fait; il sauta sur la bête, qui partit à fond de train. Hé! hop! Il en faisait des bonds, le brave bouc! « Holà! me voilà! » cria Jean le Lourdaud, et tous les échos retentissaient des chants joyeux qu'il entonnait pour passer le temps du voyage.

Les deux frères avaient mis leur monture au pas; ils ne soufflaient mot; il repassaient dans leur mémoire tout ce qu'ils savaient et ils préparaient aussi de fines réparties aux questions qu'ils supposaient que la princesse allait leur adresser. Jean les rattrapa. « Holà! me voilà! dit-il. Voyez donc ce que j'ai trouvé en chemin. » Et il leur montra un corbeau crevé qu'il avait ramassé. « Balourd! dirent-ils. Que veux-tu faire de cette charogne?—De ce beau corbeau? répondit-il. Mais j'en ferai cadeau à la princesse.—Essaye toujours, dirent-ils, en se tenant les côtes; puis ils partirent au trot.

Jean resta un peu en arrière; mais à une montée il les rejoignit. « Hop! hop! c'est

moi! cria-t-il. Voilà encore une magnifique trouvaille que j'ai faite. » Les frères se retournèrent et regardèrent. « C'est trop fort, même pour un lourdaud comme toi, dirent-ils. Ce que tu tiens là, c'est un vieux sabot, auquel il manque un morceau. Est ce encore un présent pour la fille du roi?—Nous verrons si elle le mérite, répondit Jean.

Les frères rirent de plus belle et repartirent au galop.

Ils avaient pris une grande avance. Mais Jean les rattrapa encore.

—Hé, holà, hop-la-la, me voilà! cria-t-il. Cela va toujours de mieux en mieux. Vraiment c'est fameux.

—Idiot, quelle saleté as-tu donc trouvée maintenant? dirent les frères.

—Quelque chose de superbe, d'incomparable! Comme elle se réjouira, la fille du roi!

Et il leur montra ce qu'il avait recueilli dans sa gourde.

—Fi donc! dirent les frères. C'est du sable ou plutôt de la boue que tu as ramassée dans le fossé!

—Oui, répondit-il, mais c'est de l'épée la plus fine; elle vous glisse entre les doigts.

Cette fois les frères éperonnèrent leurs montures, qui partirent comme le vent; sous leurs pieds, les cailloux volaient, lançant des étincelles. Ils arrivèrent tout une heure avant Jean à la porte de la capitale. Là, on prit leurs noms, et on leur donna, comme à tous ceux qui venaient pour passer l'épreuve, un numéro d'ordre. On les faisait passer six par six, placés en rang; ils étaient serrés comme des harengs; c'était sagement imaginé. Comme ils étaient rivaux, et que le prix en valait la peine, ils auraient facilement pu se quereller pour une futilité; mais comme ils ne pouvaient bouger ni bras ni jambes, impossible d'en venir aux voies de fait.

Une foule immense était rassemblée devant le palais du roi; toute la cour était aux fenêtres pour voir arriver les prétendants. Les malheureux, ils s'en allaient plus vite qu'ils n'étaient venus. Dès qu'ils paraissaient devant la princesse, la parole venait à leur manquer aussi subitement que disparaît la lumière d'une bougie quand on souffle dessus.

—Allons, c'est un faquin, ne cessait de dire la princesse depuis le matin. Qu'on l'emmène.

Vint le tour de celui des frères qui savait par cœur le dictionnaire latin; mais avant même d'entrer dans la salle, il avait tout oublié. Son trouble augmenta quand, regardant au plafond, il se vit dans les glaces qui s'y trouvaient, marchant sur la tête. Il y avait toute une rangée de sténographes dirigés par un greffier en chef. Ils se tenaient, comme au port d'arme, la plume à la main, pour inscrire les traits d'esprit et les belles phrases qu'on attendait des concurrents. Leur papier était encore presque blanc; mais ils conservaient toute la gravité de leur emploi. C'était terriblement solennel.

Le frère au dictionnaire sentait tout son aplomb l'abandonner; voilà qu'en avançant il fait craquer une planche du parquet. Cela le démonte encore plus. Cependant il finit par trouver quelques mots à dire:

—Altesse, qu'il fait donc chaud ici!

En effet, il y avait là un immense poêle tout rouge.

—C'est vrai, répondit la princesse, mais c'est que le roi, mon père, fait rôtir aujourd'hui des poulets.

Le pauvre garçon ne s'était pas attendu à un pareil discours; certainement il y avait de quoi être démonté.

—Mais, mais! Bé...

Voilà tout ce qu'il put articuler.

—Encore un idiot, s'écria la princesse. Qu'il file au plus vite.

Entra le frère cadet.

—Quelle chaleur épouvantable! dit-il.

—C'est que nous faisons rôtir des poulets, dit la princesse.

—Oh! ah! comment?

Et il n'alla pas plus loin.

—Emmenez cet animal, dit la princesse.

Maintenant, ce fut le tour de Jean le Lourdaud. Il entra dans la salle monté sur son fidèle bouc, qu'il ne voulait confier à personne.

—Hohé! quelle chaleur du diable! s'écria-t-il; êtes-vous folle de ne pas faire ouvrir les fenêtres?

—Je fais rôtir des poulets, répondit la princesse, et il faut que la chaleur soit bien égale.

—Bien! comme cela se trouve, dit Jean, alors vous pourrez aussi faire rôtir mon corbeau?

—Très-volontiers, dit la princesse; mais avez-vous quelque chose où le mettre? car je n'ai ici ni pot ni casserole.

—Voici justement ce qu'il nous faut, dit Jean.

Et il montra le sabot et y plaça le corbeau.

—Cela fera un vrai régal, dit la princesse. Mais où trouver de quoi faire la sauce?

—Ne vous inquiétez pas, dit Jean.

Et, tirant sa gourde, il versa un peu de boue dans le sabot.

—Voilà qui me plaît, dit la princesse. Tu as réponse à tout, même aux plus grandes bêtises. C'est toi qui seras mon mari. Jusqu'ici, c'est bien; mais sais-tu que tout ce que nous avons dit a été sténographié et va être publié demain dans le journal? Il y a là ce terrible greffier en chef: c'est une brute achevée; impossible de lui faire comprendre qu'il serait plus séant pour notre dignité de nous mettre dans la bouche d'autres discours que les niaiseries que nous avons débitées.

La princesse ne disait cela que pour essayer une dernière fois d'embarrasser Jean le Lourdaud.

Mais il ne perdit pas la tramontane.

—Ah! c'est comme cela! dit-il.

Et il se précipita vers la table où se tenaient les scribes et le greffier, et il versa tout le reste de la boue sur ce qu'ils avaient griffonné.

—Parfait, excellent! s'écria la princesse. L'épreuve est finie.

La noce fut aussitôt célébrée; et après la mort du roi, Jean le Lourdaud hérita de la couronne.

Cette histoire, je l'ai lue dans le journal où un des scribes, dont le papier n'avait pas été entièrement barbouillé, l'avait racontée. Mais vous savez, on ne peut pas trop se fier à la véracité des gazettes.

RECETTES.—ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Autre moyen de rendre les chaussures imperméables.—On fait bouillir un litre d'huile de lin, 250 grammes de suif de mouton, 180 grammes de cire blanche et 125 de résine. Cette composition s'applique chaude (de manière, cependant, à ne pas brûler le cuir) sur les bottes et souliers neufs. On l'étend partout avec une brosse. Elle n'ôte rien à l'élasticité du cuir en séchant. Les pêcheurs restent très-longtemps dans l'eau, avec des chaussures ainsi préparées, sans qu'elles prennent l'humidité.

Manière de déboucher les flacons à bouchons de verre.—Il n'est personne qui n'ait éprouvé des difficultés à déboucher un flacon de liqueur dont le bouchon paraissait fixé d'une manière inébranlable. Il suffit de passer un ruban de laine autour du goulot, et de tirer à deux en frictionnant ce goulot, qui s'échauffe, se dilate et laisse sortir le bouchon. On obtient le même résultat en le plongeant dans de l'eau chaude pendant quelques instants; l'application d'une main chaude pendant un moment suffit quelquefois; mais, dans tous les cas, il ne faut pas employer la force.

Recette pour rendre le cuir des chaussures d'hiver imperméables à la neige et à l'eau.—Prenez 30 grammes de cire jaune et 15 grammes de belle graisse de mouton; faites-les fondre et mijoter un peu dans un pot de terre vernissé. Quand le mélange est bien fait, retirez-le du

feu et tandis qu'il est encore chaud, mais non bouillant, étendez-le avec l'éponge ou la brosse sur vos chaussures, que vous laissez toute la nuit à une chaleur douce, afin que l'enduit pénètre bien dans le cuir. Le lendemain matin vous enlevez avec un morceau de flanelle ce que le cuir n'a pas absorbé, et vous pouvez cirer vos chaussures; au bout de quelques jours, le cuir reluit aussi bien qu'avant d'avoir reçu cette préparation.

Comment on arrête les progrès du feu, quand il a pris aux vêtements des femmes ou des enfants.— Tout le monde doit savoir que la flamme tend toujours à s'élever, et conséquemment, qu'aussi longtemps qu'on se tient debout, pendant que les vêtements sont en feu, le feu prenant en général à la partie inférieure de l'habillement, et la flamme gagnant de l'aliment à mesure qu'elle s'élève, devient de plus en plus irrésistible. Si le patient se trouve seul, et s'il ne peut éteindre les flammes, il peut sauver sa vie en se jetant lui-même tout vêtu et de son long sur le plancher, et en se roulant dessus.— Un tapis ou une couverture de laine grossière, enveloppée sur-le-champ autour de la tête et du corps, est un préservatif presque assuré contre le danger.

Caractères distinctifs de la bonne paille.—La paille à fournir aux chevaux doit être du froment. On reconnaît la bonne paille aux caractères suivants; les tuyaux sont minces et flexibles, ils conservent leurs feuilles; leur couleur est d'un blanc mat ou d'un jaune doré. Ils sont luisants; leurs épis sont garnis de leurs balles ou calices; si la paille est fraîchement battue, son odeur est agréable, sa saveur douce et sucrée. Quelques plantes graminées ou légumineuses se trouvent interposées à la baie des tuyaux: on y trouve aussi le liseron et quelques autres bonnes herbes; on lui donne en ce cas le nom de paille fourrageuse, et c'est celle qu'on doit préférer pour la nourriture des chevaux. Il est assez rare que des herbes nuisibles croissent parmi la paille; néanmoins, il serait possible d'en rencontrer dans certains cantons. Tel est l'hibble, qui croît dans les terres humides; l'ivraie qui abonde dans les années pluvieuses. Ces plantes, surtout lorsqu'elles sont garnies de leurs graines, peuvent être très-nuisibles à la santé des chevaux et on doit sévèrement les proscrire.

Remède pour guérir les jeunes chiens.—On mélange deux grammes de précipité rouge, avec du lait ou du bouillon, ou un jaune d'œuf; on le fait boire à jeun deux ou trois jours de suite et la bête reprend sa gaieté ordinaire. On en met 4 grammes pour un chien de taille moyenne et 6 grammes pour un chien de chasse.

Bouillon de santé.—Mettez dans une marmite de terre trois livres de tranche de bœuf, deux livres de jarret de veau, une poule, quatre litres d'eau, cinq carottes, trois navets, quatre gros oignons, deux clous de girofle, une laitne blanche, une poignée de cerfeuil; faites bien mijoter le tout jusqu'à ce que les viandes soient cuites; passez le bouillon. Vous pouvez avec ce bouillon faire toute espèce de soupe et de potage.

NOS GRAVURES

La Quête du Dimanche

Il faudrait omettre de remplir ses devoirs religieux pour ne pas avoir été témoin, au moins une fois dans l'année, de la scène que représente notre gravure.

Certaines personnes que le grand âge ou un tempérament pléthorique excusent, ne peuvent, malgré leurs efforts et leur piété, résister à la somnolence qui s'empare d'eux au moment du sermon.

Durant les cérémonies de l'office, les diverses positions que prescrit le rituel combattent chez les vieillards la torpeur qui les envahit dès que les chants cessent, que l'orgue se tait, et que retentit seule sous les voûtes la voix parfois un peu monocorde du prédicateur.

La guirlande de feuillage et les couronnes de fleurs qui ornent le mur et le fût d'une antique colonne romane, nous apprennent que nous assistons à la célébration d'une grande fête dans une église de village.

Le curé, que l'on aperçoit à l'orgue en compagnie de deux jeunes chantres, est venu du canton voisin prêter à son confrère le concours d'un talent musical connu dans toutes les paroisses environnantes.

Placé au dernier banc de l'église, le vieil officier en retraite, M. X..., a fermé les yeux pour mieux écouter le sermon. Puis, le sommeil le gagnant, il commence à dodeliner

de la tête, qui, par secousse intermittente, tombe tantôt à droite tantôt à gauche. Réveillé en sursaut par cette perte d'équilibre, il s'éveille à demi, s'adosse alors et s'accoude sur son banc.

Le vicaire qui prêche sur la fin du monde, emporté par son sujet, et s'apercevant de l'état du brave colonel, lance quelques éclats de voix sans effet sur le dormeur. Arrivé à la fin de sa péroraison, le prédicateur termine ainsi: « Et alors, mes frères, vous vous réveillerez au milieu des splendeurs des cieus entrouverts. C'est la grâce que je vous souhaite. »

Juste à ce moment, une vague sonorité partant du fond de la chapelle fait retourner toutes les têtes. Nul ne s'étonne en apercevant à son banc l'ex-colonel de cavalerie, on sait ce que c'est: pour l'éveiller, il faudrait l'éclat retentissant de la trompette du jugement dernier, et encore!

Quelques minutes après, un des marguilliers, qui quête pour les pauvres, pousse la main de notre dormeur et lui présente le sac de velours où chacun jette son offrande.

L'ancien dragon s'éveille honteux et confus, et pour racheter cette surprise des sens, dépose une double aumône, tandis que ses voisins dissimulent un sourire.

L'intérieur de l'église, avec son arche latérale à plein cintre, son vieil escalier de pierre, tout, jusqu'à l'attitude et au costume endimanché des fidèles ainsi que la pose du marguillier quêteur, nous rappellent un des épisodes accoutumés du culte catholique dans les campagnes.

La Déclaration

La vie a des phases diverses au contact desquelles le caractère se trempe, et dont les effets laissent dans l'esprit d'ineffaçables souvenirs: la première communion pour l'adolescent; une première affaire d'honneur au régiment; le baptême du feu devant l'ennemi pour un jeune homme, comptent parmi celles que nous pourrions énumérer.

En dépit des circonstances qui rendent ces événements plus ou moins solennels, il n'est point de moment plus difficile à passer que celui d'une déclaration d'amour.

Que ceux qui l'ont faite répondent franchement et nous infligent un démenti, s'ils l'osent!

Dans un délicieux salon Louis XV, au milieu de l'ameublement artistique et élégant de cette époque, deux jeunes gens: une belle demoiselle et un fils de famille.

Celui-ci, galant seigneur, en culotte courte, bas de soie, souliers à boucle, portant avantageusement l'habit brodé à boutons d'argent ciselés, le jabot et les manchettes en dentelles de Maline, tenant d'une main son tricorne, le visage aussi pâle que sa perruque poudrée, s'appuie négligemment sur le bord d'une console, et se dispose à risquer sa première déclaration.

Celle-là, riche héritière d'une grande maison, dans tous les atours d'une charmante toilette de soirée, le pied chaussé de satin reposant sur un tabouret, les larges plis de soie de sa robe traînante recouvrant en partie le canapé sur lequel elle attend, assise, l'aveu qu'elle devine.

On a égréné jusque là les petits faits de la chronique du jour: parlé du dernier bal de la Cour, de l'opéra nouveau, du prédicateur en vogue, etc., etc. Un silence plein d'embarras succède tout à coup à cette revue mondaine.

C'est le prélude d'un engagement.

Intimidé, ému, la gorge sèche, notre jeune homme ne sait comment débiter. Pour se donner une contenance, il regarde ses ongles et n'ose risquer la phrase qu'il a pourtant répétée vingt fois dans la matinée.

La jeune fille, aussi émue que lui, montre cependant moins d'embarras; elle domine

son trouble, et un léger sourire de ses lèvres semble encourager l'aveu.....

Nous nous arrêtons ici, car il ne nous appartient pas de préjuger les suites de cette entrevue, puisque nous interprétons l'œuvre du peintre.

La seule hypothèse permise, c'est de supposer une heureuse terminaison à l'entretien.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons assurer qu'un premier aveu est chose moins facile qu'on se l'imagine; et nous avons connu des héros qui s'élançaient à l'assaut d'une batterie sans que leur cœur battit une pulsation de plus, et qui ne pouvaient sans défaillir envisager l'instant critique d'une première déclaration.

L'Expédition Anglaise au Pôle Nord: Une Embarcation harponnant des Morses au moyen du Canon Porte-Lance

Par distraction, utilité ou agrément, les équipages des navires de l'expédition polaire se livrent à la chasse des animaux de ces régions.

Notre gravure représente une chasse au morse. M. Victor Meunier décrit comme suit les mœurs de l'animal, ainsi que les engins dont on se sert pour l'abattre:

Le morse appartient à la même famille que le phoque, et lui ressemble beaucoup, tant pour l'organisation que pour les mœurs. Il s'en distingue toutefois à première vue par le développement énorme des canines de sa mâchoire supérieure, lesquelles atteignent jusqu'à 60 et 70 centimètres de long. Les canines manquent au contraire, ainsi que les incisives à la mâchoire inférieure. Il se sert de ses grandes dents pour grimper sur les rochers et sur la glace, pour détacher, comme avec un râteau, les mollusques fixés aux bas-fonds, les moules surtout, dont il est, dit-on, très-friand, et enfin pour combattre les ours. Ces canines lui ont valu les noms d'*éléphant de mer* et d'*animal à la grosse dent*; on le nomme encore vulgairement *cheval marin* et *vache marine*. Il y en a qui atteignent jusqu'à 6 et 7 mètres de long et qui surpassent en grosseur les plus forts taureaux; on en a pris qui pesaient jusqu'à 2,000 kilogrammes. Il se nourrit d'algues et de coquillages, comme on vient de le dire, et de crustacés que ses molaires, creusées d'enfoncements et de saillies qui se correspondent d'une mâchoire à l'autre et agissent comme un pilon dans le mortier, réduisent aisément en bouillie.

Ils vivent par troupes, jadis si nombreuses et si peu méfiantes, qu'au rapport de Gmelin, les Anglais en tuèrent, à l'île de Merry, en 1705, 7 à 800 en six heures; et en 1708, 990 en sept heures. On les chasse principalement aujourd'hui sur les îles nombreuses qui environnent le Spitzberg, où leurs bandes arrivent vers la fin de l'été.

Naguère, le morse harponné était attaqué à coups de lance; on a remplacé la lance par ce qu'on nomme le canon porte-amarre, projectile envoyé par un canon.

Cette bombe est un tube en fonte aigre de 3 à 4 décimètres de long et d'un diamètre de 2 à 3 centimètres, rempli de poudre de chasse (100 grammes environ) et terminé, en avant, par une pyramide triangulaire, à faces évidées, aux angles tranchants et à pointe très-aiguë; en arrière, par un tube plus étroit contenant une mèche. On verse dans le fusil une quantité déterminée de poudre, on recouvre celle-ci d'une bourre percée en son milieu et, par-dessus la bourre, on place la bombe-lance, de manière que la mèche touche la bourre. La pointe du projectile dépasse de 1 à 2 centimètres l'extrémité du canon.

Tel est l'outil. Voici la manière dont on s'en sert pour la pêche de la baleine.

La baleine étant amarrée au moyen du

harpon lancé à la main, on se hale sur la ligne, de manière à se trouver, autant que possible, par le travers de l'animal au moment où il montre une partie notable de son corps. Si le coup est heureux, la bombe pénètre dans les parties charnues, portant avec elle la mèche allumée par l'explosion du fusil. Quelques secondes après, un bruit sourd se fait entendre. Le cétacé fait un soubresaut violent et meurt presque instantanément si l'explosion a eu lieu au milieu du poulmon.

Peine du Fouet subie par le Prisonnier Calabria

Condamné, au dernier terme de la cour criminelle, à recevoir vingt coups de fouet, pour attentat à la pudeur, Michel Calabria a subi sa peine dans la prison de notre ville, en présence de quelques témoins attirés par ce spectacle peu ordinaire.

Un témoin oculaire décrit ainsi l'exécution du châtimement:

« Calabria avait les traits contractés, mais il paraissait entièrement résigné à son sort. Il fut dépouillé de ses vêtements, puis après lui avoir lié les mains et les pieds au triangle, on lui attacha autour du cou une large bande de cuir pour protéger la nuque. Au signal donné par le député-gouverneur de la prison, le fouet s'abattit sur les épaules du prisonnier, qui reçut les vingt coups sans pousser une plainte. »

A ce propos, nous croyons devoir donner les divers modes de châtimement du même genre usités jadis chez les anciens, ou encore employés aujourd'hui par différents peuples.

Passer par les baguettes, punition corporelle qu'on infligeait autrefois aux soldats pour de légères fautes de discipline; elle consistait à passer, nu jusqu'à la ceinture, entre deux haies de soldats armés de baguettes de saule ou d'osier, dont ils frappaient le patient lorsqu'il passait devant eux—supprimée en France en 1787, elle subsiste encore en Angleterre, en Allemagne, en Prusse et en Russie.

La *bastonnade* n'avait rien de déshonorant chez les anciens non plus que de nos jours chez les Chinois et les Musulmans. Ces derniers l'appliquent sous la plante des pieds; tous les autres peuples l'administrent sur le dos.

La *flagellation*, ou supplice du fouet, a été en usage dans tous les temps et chez tous les peuples. Il était surtout usité chez les Juifs: le patient le subissait dans la synagogue, en présence de trois juges, et recevait ordinairement 13 coups d'un fouet armé de trois courroies. En Grèce et à Rome, la flagellation, supplice plus cruel que la fustigation et plus infamant que les verges, n'était infligée qu'aux esclaves et aux criminels, condamnés à être crucifiés. Souvent le patient expirait sous les coups.

Dans l'Eglise chrétienne, la flagellation fut parfois infligée comme peine publique. Raymond, comte de Toulouse, fut flagellé au pied de l'autel, pour avoir favorisé les Albigeois.

Dans la législation civile, il y avait deux sortes de flagellation: l'une infamante, qui s'infligeait publiquement et par la main du bourreau; l'autre correctionnelle, appliquée sous la custode par le questionnaire ou le geôlier; c'était la punition des blasphémateurs, des braconniers, etc.

Dans l'armée française, la flagellation n'apparaît que sous François Ier. Elle était tellement infamante qu'on ne l'infligeait à un soldat qu'après l'avoir dégradé et banni.

Cette punition disparut en France, ainsi que celle des baguettes, en 1790. Elle existe encore en Angleterre, où elle est considérée que comme une simple punition de police, et en Russie, où elle est connue sous le nom de *Knout*.



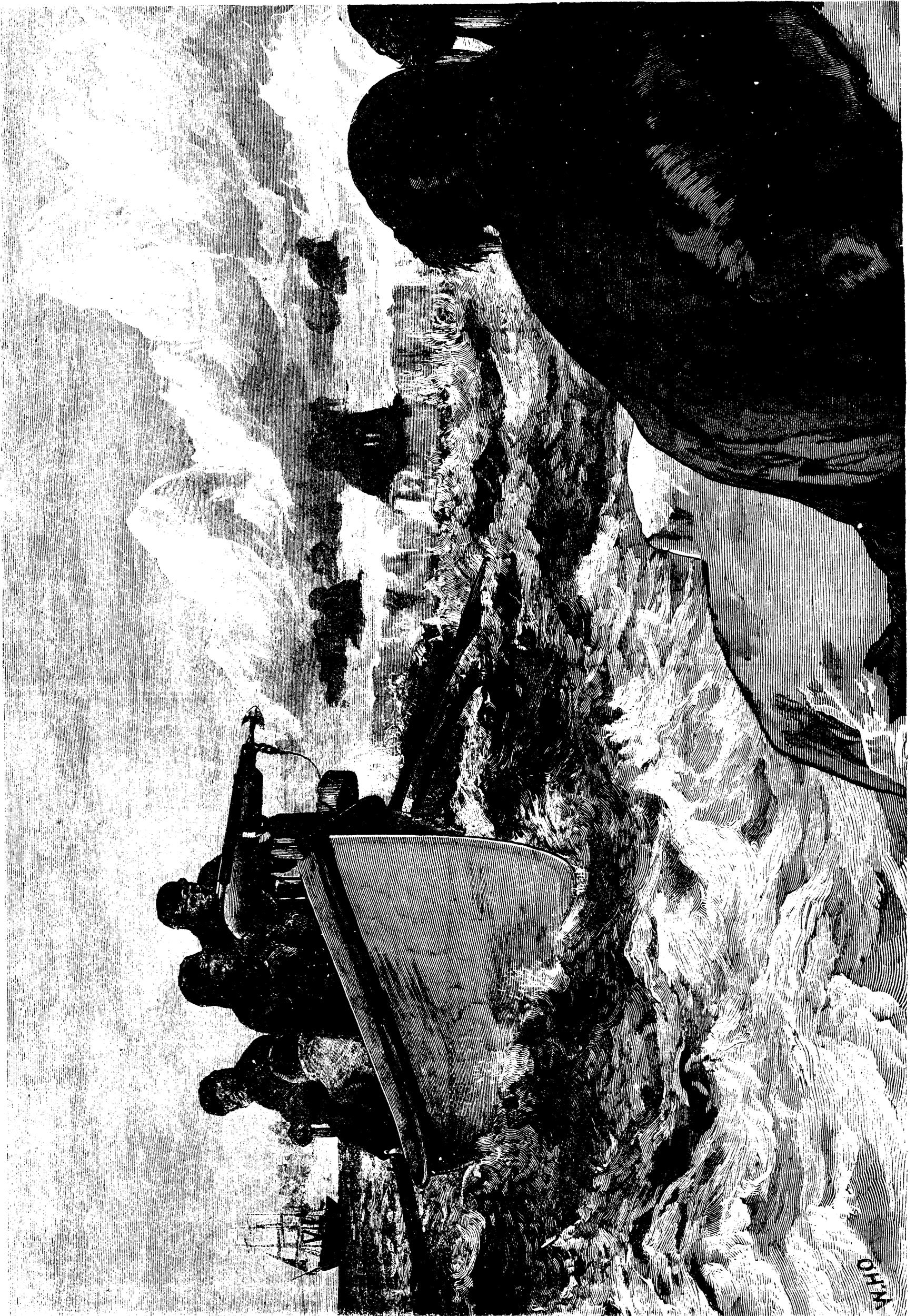
PEINE DU FOUET SUBIE PAR LE PRISONNIER CALABRIA



LA DECLARATION



LA QUETE DU DIMANCHE



L'EXPLORATION ANGLAISE AU POLE NORD : UNE EMBARCATION HARBONNANT DES MORSES AU MOYEN DU CANON PORTE-AMARRE

W.H.D.

VOYAGES EN CHINE DE L'ABBÉ DAVID

FÊTE DU NOUVEL AN CHINOIS

S'il est en France un explorateur méritant, un voyageur intrépide, un savant infatigable, c'est sans contredit l'abbé Armand David. Depuis l'année 1862 où il fut envoyé aux missions de Chine, il n'a pas cessé de poursuivre ses recherches d'histoire naturelle, et notre musée lui doit une bonne part des richesses qu'il possède provenant de l'extrême orient. C'est en 1866 qu'avec l'aide du musée de Paris, il fit une première excursion dans la Mongolie, consacrant son temps à l'étude de la faune, de la flore et de la géologie de ces contrées encore si peu connues. En 1868, il quitta de nouveau Pékin, se rendit à Shanghai et s'embarqua sur le *Yang-tse-kiang* qu'il remonta jusqu'au Setchuan. De là il se rendit à Moupin, une des principautés indépendantes du Thibet, où est établie une mission française. Après un court séjour en France, nécessité par l'état de sa santé, il retourna en Chine en 1872 et il organisa à Pékin une nouvelle campagne scientifique dans l'intérieur de l'Empire. C'est ainsi qu'il se rendit au Chensi par le Honan et qu'il explora l'importante chaîne de montagne nommée Tsing-ling. Il descendit ensuite à Han-kéou, sur la rivière Hang-kiang, et en juin 1873, il se trouva ainsi au Kiangsi qu'il avait déjà visité lors de son voyage sur le *Yang-tse-kiang*, et il s'établit près des frontières du Fo-kien occidental. C'est là que la maladie vint l'arrêter au milieu de ses beaux et fructueux travaux et l'obligea à se rembarquer mourant pour la France, en avril 1874.

Le 29 janvier 1873, on célébrait à Yén-hia-tsoun le nouvel an chinois. Le premier jour de la première lune est aussi le commencement du Tchun-tién, ou printemps officiel. Malgré mon voyage en Europe, qui m'a pris dix mois, c'est bien la neuvième fois que j'assiste au renouvellement de l'année chinoise, et toujours j'ai vu du beau temps pour cette circonstance. Je ne sais pas si la même chose a eu lieu pour la Chine méridionale, où je ne me suis jamais trouvé à pareille époque.

La chrétienté de Yen-kia-stoun possède un *Iny-yao-houy*, ou société de musique; aussi ces braves musiciens ont-ils préparé les plus beaux morceaux de leur répertoire pour célébrer le nouvel an. En conséquence, nous avons aujourd'hui : 1. messe avec grande affluence de chrétiens; cette messe est, non pas chantée avec accompagnement de musique, mais dite malgré les bruyants instruments à vent, à cordes, à percussion, renforcés des interminables pétards de rigueur en pareille solennité; 2. déjeuner au son de la même musique et des mêmes pétarades; 3. cadeaux divers consistant en fruits et petites pâtisseries; 4. *khotho*, ou grande prosternation de tous les principaux chrétiens du lieu, habillés en grande cérémonie. En ce pays, la grande salutation consiste en six prosternations entremêlées d'autant d'inclinations profondes. En ce jour, ces manifestations de respect sont de rigueur de la part des enfants envers leurs parents et de celle de tous les inférieurs envers leurs supérieurs. Ici, les chrétiens pensent remplir un devoir en me faisant le *khotho* solennel comme représentant de leurs *chén-fou*, ou pères spirituels, et je dois accepter gravement leurs hommages, malgré mon peu de goût pour les cérémonies; agir autrement serait m'exposer à contrister ces braves gens, et peut-être même à les scandaliser. Il me faut donc passer par là pendant tout ce jour, sans compter qu'il y aura encore, me dit-on, des salueurs retardataires pour demain et après-demain.

J'avoue que j'ai toujours aimé la mu-

sique (c'est un défaut, au dire de S. G. X.); je m'en suis occupé jadis, tant en France qu'en Italie, dans ce pays classique des beaux-arts, où de saints personnages comme saint Alphonse de Liguori, saint François de Sales, saint Philippe de Néri n'ont pas trouvé honteux de faire eux-mêmes de la musique. J'avoue donc que j'aime la musique et que, aujourd'hui, je ne me trouve pas plus fâché et ennuyé du tintamarre de nos virtuoses que de leurs cérémonies un peu exagérées; j'ai ainsi l'occasion opportune de vérifier pour la millième fois que les Chinois, en fait de beaux-arts, n'ont pas su s'élever au-dessus du degré le plus infime. D'abord, en fait d'instruments, je ne connais rien de plus imparfait, de plus primitif que les leurs, si ce n'est peut-être le fifre et le tambourin de mes chers compatriotes les Basques et de leurs voisins. Leur flûte sans clef est essentiellement fautive; leur chalumeau est hideux et pour le timbre et pour l'inexactitude; leur violon, d'assez bon ton d'ailleurs, n'a que deux cordes en réalité et manque d'étendue pratiquement suffisante; il se modèle d'ailleurs sur la gamme fautive des autres instruments, de même que la guitare. Celle-ci serait la moins mauvaise, jouée seule et pas à la chinoise; ses notes rappellent le son de notre mandoline. Cet assemblage de pipeaux ou de microscopiques tuyaux d'orgue, qu'on nomme flûte de Pan, a chez les Chinois une assez jolie disposition et un bon aspect, mais comme instrument de musique, il ne mérite de figurer qu'à côté du mirliton. Un autre instrument auquel on a la prétention de faire donner des notes est ce système de cloches ou de plaques de fonte ou de pierre qu'il est à peu près impossible de faire concorder avec le reste des instruments. Ajoutez à tout cela des cymbales, divers tambours et caisses, des morceaux de bois plus ou moins creux, des castagnettes gigantesques, et vous aurez l'idée de l'orchestre le plus complet qu'on puisse voir en Chine. L'Empereur n'a pas autre chose dans sa musique. Voilà pour les instruments.

Quant à l'instrumentation, voici ce que j'ai observé: tous les morceaux que jouent les Chinois sont à deux temps, et il y a des instruments exprès pour battre la mesure (on bat celle-ci d'une façon aussi guindée que bruyante). Les musiciens ont appris par cœur leurs interminables morceaux, et jamais je n'ai vu un Chinois sachant lire de la musique, bien que leur écriture renferme des signes musicaux, si ce n'est dans notre collège de Pékin, où les élèves s'amuse parfois à chanter les airs imprimés à la chinoise. De même jamais je n'ai entendu un orchestre chinois sans que, après une minute de musique, il n'y eut entre les divers instruments un désaccord allant jusqu'à un demi-ton et même un ton de différence; mais cela n'empêchait pas ces intrépides instrumentistes de continuer à souffler et à râcler jusqu'au bout. Pour eux, tout semble aller bien, pourvu que l'on monte et que l'on descende au même temps à la fois, sinon par les mêmes notes.

La musique chinoise vaut-elle mieux comme composition? Malgré toute ma bonne volonté, je ne puis pas parvenir à découvrir qu'il en soit ainsi. D'abord, le Chinois ne connaît point l'harmonie, et il n'a pas l'idée des accords. Quelque nombreux que soient les chanteurs et les joueurs, toutes les pièces s'exécutent à l'unisson. Ensuite, ils ne connaissent pas les accidents musicaux, les changements de ton et toutes les richesses mélodiques qui en découlent; ils jouent tout sur le même et unique ton initial, le seul qui soit possible avec leurs ingrats instruments. Après cela, les morceaux chinois sont d'ordinaire d'une longueur interminable, et bien que leur mélodie offre çà et là quelques passages vifs et agréables, ce

n'est habituellement qu'une longue suite de notes insignifiantes, roulant sur une petite échelle et d'une façon très-monotone. Un fait curieux, c'est qu'un morceau chinois ne finit jamais sur la note fondamentale, pas même sur la tierce, comme cela a lieu dans les chants populaires des autres parties du monde, mais bien sur la note qui suit la fondamentale, par exemple *ré*, supposant qu'on joue en *do*. Et les artistes se délectent en prolongeant en point d'orgue cette note si contraire à la nature.

Toutes ces observations que je viens d'écrire concernent surtout la musique de Pékin et du Nord, de ce qu'il y a de plus chinois en Chine. J'ai vu qu'il faut admettre quelque différence pour la Mongolie, le Tibet, et pour tout le midi de l'Empire, dont les habitants paraissent avoir une autre origine.

De plus, je dois noter une exception à ce que j'ai dit au sujet de certains joueurs de guitare et de violon. Il y en a qui chantent une espèce de récitatif ou des couplets plus courts, tout en s'accompagnant sur leur instrument d'un autre air ou chant qui ne procède pas à l'unisson; l'artiste entrecroise l'air principal d'une sorte de *fugue* plus ou moins compliquée, plus ou moins heureuse; c'est alors un véritable accompagnement.

Je termine mes réflexions sur l'art musical chinois en ajoutant que les jeunes gens de cette nation, auxquels on enseigne la musique européenne dans nos collèges, finissent par l'aimer, et qu'ils savent fort bien distinguer les beaux morceaux de ceux qui le sont moins. D'où il faut conclure que la parfaite indifférence que, dans certaines circonstances, des mandarins et des princes ont montrée à l'audition d'une musique européenne parfaite, ne doit pas s'attribuer à une différence d'organe, mais à une différence des premières impressions: dans les beaux-arts, l'homme apprécie les choses moins d'après ce qu'elles sont en elle-mêmes et dans la nature que d'après leur mode de correspondre à l'idéal qu'il s'est fait de la beauté et aux types qui existent plus dans ses sentiments et dans ses impressions que dans son jugement.

De même que dans le reste de la Chine, tous les travaux sont suspendus dans les paisibles campagnes et les boutiques fermées pendant la première décade du premier mois; les gens riches continueront à chômer pendant quinze et même trente jours. Les réjouissances chinoises sont peu variées, peu brillantes, et elles paraissent fort insipides à nos pétulants Européens. Elles consistent à faire meilleur chair qu'à l'ordinaire, et cela n'est pas merveilleux; à se tenir en habits de fête tout le jour, à recevoir et à rendre des visites, et à faire force tapage avec les cymbales, la caisse et les pétards. En Chine, point de danses ni de bals, point de jeux publics, point de récréations communes, rien de ce qui signifie fête dans nos idées européennes; on s'y croirait au milieu de vrais sages, de *Catons*. Quoique les boissons alcooliques se vendent à vil prix par toute la Chine, jamais il ne m'est arrivé d'y voir un homme ivre; presque jamais je n'y ai vu des hommes ni même des enfants en venir aux mains et se battre entre eux. Cela doit sans doute arriver quelquefois, mais rarement, surtout dans la moitié septentrionale de l'Empire. Aussi devons-nous rendre à la civilisation chinoise la justice qu'elle mérite et confesser que, en dehors des guerres de rébellion, les Chinois de l'intérieur constituent un peuple tranquille, rangé, laborieux, économe, doux. Trois classes de la société font exception à cette règle, comme le dit un de leurs proverbes: ce sont les soldats, les bateliers et les portefaix.

Je vois très en vogue au Chensi un diver-

tissement qui me rappelle nos jeux d'enfance de l'Europe, et que je n'avais encore rencontré nulle part en Chine. Des *escarpolettes* sont installées (pour la circonstance du nouvel an) devant beaucoup de maisons; non-seulement des enfants des deux sexes, mais même des jeunes femmes mariées se livrent à cette récréation avec autant d'entrain que nos jeunes gens d'outre-mers et continents...

J. GROS.

SCIENCE POPULAIRE

LES POISSONS ÉTRANGERS DU PALAIS DE L'INDUSTRIE A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE GÉOGRAPHIE.—LE MACROPODE DE CHINE.

M. Carbonnier est un pisciculteur bien connu dont j'ai eu déjà l'occasion de citer les travaux lorsque j'ai étudié les produits exposés sur la terrasse du bord de l'eau. Parmi les poissons qu'il avait exposés et dont l'acclimatation en France est le résultat de ses patientes études, l'un des plus intéressants est certainement le macropode de la Chine. Peu d'êtres animés ont été aussi richement dotés par la nature au point de vue de l'éclat des couleurs, de l'originalité de la forme et surtout de l'étrangeté des mœurs et des habitudes. Le macropode a les nageoires très-longues et susceptibles de se contracter et de s'ouvrir comme un éventail. Ces organes sont teintés des plus vives nuances. Les écailles, présentant toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, offrent des bandes verticales jaunes, rouges, bleues, sillonnées de la tête à la queue de rayures aux couleurs changeantes; qu'on ajoute à cela des formes gracieuses s'arrondissant mollement, une nageoire caudale longue, fourchue, se développant comme celle d'un paon qui fait la roue, et l'on aura une idée de ce joli poisson qui est, dans l'ordre des habitants de l'eau, ce qu'est l'oiseau de paradis dans la gent volatile; c'est M. Simon, consul de France à Ning-po, qui a rapporté lui-même ces animaux si remarquables, et c'est M. Carbonnier qui a eu le bonheur de les élever et de les faire multiplier; aujourd'hui, les élèves obtenus et ayant atteint leur complet développement sont si nombreux, ils sont si bien acclimatés, qu'on peut considérer cette conquête comme définitive.

Quand ils arrivèrent de leur long voyage, les dix-sept poissons qui ont été la souche de cette génération nouvelle, avaient la plupart les nageoires rongées et écornées, et le corps était couvert de pustules et de limon qui les auraient infailliblement fait périr si le savant pisciculteur n'avait pas trouvé le moyen de les en débarrasser. Il déposa ses élèves dans un aquarium qu'il garnit de plantes aquatiques à feuillage épineux mélangé à des plantes chevelues; les poissons, pour aller chercher au fond de l'aquarium les vers de vases rouges qu'on leur donnait en pâture, passèrent et repassèrent à travers ces obstacles enchevêtrés, et, par ce frottement, se trouvèrent en trois ou quatre jours dépouillés de tous les sédiments dont leur corps était recouvert; leurs brillantes couleurs reparurent et leurs nageoires se reformèrent rapidement.

Pendant les dix jours que dura cette transformation, les poissons grossirent à vue d'œil; les femelles surtout prirent un extrême embonpoint qui n'était que le prélude du frai. Le matin du onzième jour, M. Carbonnier remarqua non sans surprise un grand changement dans l'aspect et dans la manière d'être de ses poissons. Chez les mâles les bords des nageoires s'étaient colorés en jaune bleuâtre, l'épine qui prolonge chaque nageoire ventrale était d'un jaune safrané; ils faisaient la roue comme des paons ou des dindons et semblaient, par la vivacité de leurs mouvements, par leurs bonds saccadés, par l'éclat de leurs couleurs éclatantes, chercher à attirer l'attention des femelles, qui d'ailleurs ne paraissent pas insensibles à ce déploiement de coquetterie.

Ce manège et ces mœurs bizarres n'étaient que le prélude des surprises qui attendaient le pisciculteur. Il vit bientôt le mâle se placer à la surface de l'eau contre la face transparente de l'aquarium, puis successivement absorber et expulser une série de bulles d'air. C'est ainsi qu'il ne tarda pas à former une sorte de plafond d'écume flottante qui remplit une surface d'un décimètre carré et qui se maintint sur l'eau sans résorption. C'est sans doute la sécrétion d'un mucus graisseux, produit par la bouche du mâle, qui donne aux bulles d'air la solidité suffisante.

Bientôt la femelle s'étant approchée du mâle, celui-ci dilata ses nageoires et se ploya en arc comme un cerceau; la femelle, qui se tenait verticalement la tête à fleur d'eau, vint en oscillant placer la partie inférieure de son corps dans le demi-cercle que formait le mâle. Celui-ci, ployant et contractant ses longues nageoires, la retint dans l'anneau formé par son flanc pendant une demi-minute au moins et fit des efforts évidents pour la renverser; ils tombèrent ainsi de la surface à 15 ou 20 centimètres de profondeur, puis continuèrent le même manège en la renouvelant toutes les dix minutes environ pendant une durée de trois à quatre heures.

Cependant, pendant les intervalles de repos,

le mâle ne cessait de travailler à son plafond d'écume qui, s'agrandissant, atteignait à son centre au moins un centimètre d'épaisseur. Ce fut alors seulement que commença vraiment l'émission des œufs. Le mâle poussant la femelle avec plus de force la renversa entièrement et, la pressant contre lui, lui fit faire une première ponte; c'est ainsi qu'à l'instant même de leur sortie les œufs recevaient le principe fécondant. La fécondation se fait au milieu de l'eau; l'opération, commencée à la surface, se termine avant que les poissons aient atteint le fond, et les œufs flottent çà et là.

Dès la première ponte, M. Carbonnier vit le mâle chercher à avaler tous les œufs qu'il rencontra; il craignit d'abord de voir s'évanouir ainsi tout espoir de reproduction de ces intéressants animaux, mais, à sa grande joie, il reconnut bientôt que le mâle, bien loin de dévorer les œufs, les récoltait dans sa bouche et les portait ensuite dans le plafond d'écume. La ponte terminée, le mâle chassa la femelle; pâle et décolorée, elle se réfugia immobile dans un coin de l'aquarium tandis que lui se chargea seul des soins nécessaires à l'heureuse incubation des œufs, reconstruisant le plafond d'écume dès qu'une lacune venait à s'y produire, débarrassant également les œufs. Ce travail incessant dura dix jours. Alors l'éclosion commença.

Tout est singulier chez ces êtres si différents des poissons d'Europe. Dans cette espèce, l'embryon naissant subit deux transformations avant d'arriver à l'état parfait; immédiatement après l'éclosion, c'est un vrai têtard. La queue est bien conformée, mais la tête, le tronc et la vésicule ombilicale sont enfermés dans une sphère. Il nage en cet état; les yeux sont visibles, mais on ne distingue point la bouche. Elle ne se forme que du douzième au treizième jour. Cinq jours plus tard, la vésicule est résorbée et le petit animal est complètement formé.

Pendant tout le temps que durent ces transformations, le mâle continue à prodiguer aux œufs les soins qu'il a donnés aux œufs. Il nage à la poursuite de ceux qui s'échappent du plafond d'écume, les hume avec sa bouche, et les rapporte au site protecteur; M. Carbonnier l'a vu, sans doute pour économiser ses courses, en récolter ainsi huit ou dix dans une seule chasse et les rapporter sans blessures et sans dommages. Cela dure ainsi jusqu'à ce que le nombre et la fréquence des fuites lassent sa patience et lui annoncent la fin de sa tâche. Il abandonne alors sa propreté à elle-même. Ce transport des œufs dans un nid d'écume flottant à la surface, comme peut-être à plusieurs autres espèces de la Chine, explique comment les Chinois peuvent recueillir en grande abondance la semence animale en barrant les cours d'eau avec des claies et des nattes; moyen mis en œuvre par ceux d'entre eux dont l'industrie consiste à empoisonner les rivières et les lacs.

LE POISSON ARC-EN-CIEL DU JAPON

M. Carbonnier n'est pas seulement un naturaliste studieux et savant, un pisciculteur patient et habile, c'est un vulgarisateur. J'ai dit qu'il avait exposé, sur la terrasse du bord de l'eau, toute une série de petits aquariums contenant diverses espèces de poissons élevés chez lui et par lui, et dont la faune française lui devra l'acquisition définitive. Aujourd'hui encore, les personnes désireuses de faire connaissance avec les poissons si curieux que je viens de décrire, et avec ceux dont il me reste à parler, peuvent se procurer ce plaisir en allant les contempler et les étudier à l'Exposition fluviale et maritime du Palais de l'Industrie.

À côté de l'aquarium, où les galants macropodes Chinois font la roue devant leurs femmes charmées et déploient les richesses de leur parure, est un autre récipient renfermant des hôtes qui ne sont ni moins intéressants, ni moins remarquablement beaux que leurs voisins; je veux parler des poissons *arc-en-ciel* du Japon. Révez dans un écriin les pierres précieuses dont l'éclat est le plus vif et la couleur la plus séduisante, les perles, les saphirs, les émeraudes, les opales et les rubis; vous n'aurez qu'une pâle idée de l'incomparable mosaïque formée par les écailles multicolores de cet adorable petit poisson. Mais, s'il ne le cède en rien au macropode, pour l'éclat de sa robe et la vivacité de ses couleurs, comme lui il se montre attentif et galant pour sa femelle; comme lui il vient l'assister de son aide au moment difficile de la ponte; comme lui, mieux encore que lui, il fait un nid pour la couvée nouvelle, soigne, protège, nourrit les nouveau-nés et ne les abandonne qu'au moment où ses soins n'auraient plus de raison d'être. L'arc-en-ciel ne se contente pas, pour y établir les œufs frais poudus, d'établir une sorte de radeau de bulles; sa construction est plus savante et réunit toutes les conditions pour passer pour un nid véritable. Comme le macropode, il forme des bulles d'air qu'il enveloppe d'un liquide gluant et solide; mais il ne s'en sert plus directement pour supporter les œufs; il cueille des brins de plantes aquatiques, en forme un monceau qu'il unit avec ses bulles d'air; le radeau ainsi formé augmente d'épaisseur, grâce à l'activité dévorante de son architecte; bientôt, c'est un cône renversé dont la pointe est tournée vers le ciel; les bulles d'air multipliées à sa base diminuent sa pesanteur, et l'aident à flotter comme si c'étaient autant de ballons ou de vessies gonflées;

c'est sur ce monticule humide et qui, grâce à la capillarité, voit se renouveler sans cesse l'eau qui l'imbibé, et que la vaporisation entraîne, que les œufs sont mollement étalés; c'est là que les rayons du soleil viendront les réchauffer et activer leur éclosion. Dès que cette éclosion a eu lieu, le père prudent sait que les nouveau-nés, dont la présence serait signalée par leur habitation flottante, seraient menacés par de nombreux ennemis; il se hâte de les mettre à l'abri et de les rendre à leur élément, sans pourtant les priver de leur confortable demeure; patiemment, et une à une, il brise les bulles qui soutiennent l'île improvisée et qui la forcent à s'élever au-dessus des eaux; peu à peu elle s'affaisse et disparaissant sous la surface liquide, elle reste accrochée à des végétations aquatiques et continue entre deux eaux à abriter la famille qui vient de naître.

JADIS

Nos absences prolongées ont démocratisé nos campagnes. Le pays n'est plus reconnaissable, nous sommes devenus des étrangers pour nos paysans. Au fond, je ne suis plus que le locataire du château. Autrefois, on n'aurait pas remué un fétu dans tout l'arrondissement sans consulter mon père. Sous Louis-Philippe même, autant qu'il m'en souvient, les préfets prenaient son avis, quoiqu'il fût un démissionnaire de 1830. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée il y a dix ans, mon père ne quitta jamais Permadec que pour aller à Londres et à Paris aux expositions d'agriculture. Il vint aussi à Dijon pour mon mariage. Sa mémoire est plus vivante ici que la personne de son fils. Je le vois encore tel qu'il était en hiver. On passait les soirées dans la salle à manger où flambait du matin au soir un opulent brasier. Nous étions bien heureux, et quand il m'a fallu aller à Stanislas pour terminer mes études, je regrettais surtout nos longues soirées d'hiver. Ma mère dressait dans le coin, à droite, son métier à tapisserie qu'elle quittait à tout instant pour donner des ordres. Ma grand-mère, qui vécut fort vieille, passait le temps à tisonner avec d'énormes pincettes, en nous racontant des histoires de la terreur...

ou bien disant son office dans un livre de prières en bas-breton. Après dîner mon père, toujours en hautes guêtres bretonnes de molleton blanc soutachées, qu'il mettait par-dessus son pantalon, allait fumer sa pipe à la cuisine sur une chaise en bois de chêne où personne parmi nos gens ne se serait permis de s'asseoir. C'est là qu'il causait avec eux du travail de la journée et qu'il donnait ses ordres pour le lendemain. Pendant les gros froids, qui cependant ne sont jamais excessifs sur cette côte, il portait une sorte de houppe en peau de loup et une casquette à oreilles de même fourrure. Quand le temps était pluvieux, pour visiter ses champs et ses bois, il chaussait de gros sabots jaunes sans courroies. Je le vois encore revenir de ces excursions avec du givre sur ses favoris, le nez bleui par le froid et l'œil larmoyant, déposant dans un coin du vestibule son grand bâton de houx brûlé, terminé par une fourchette en fer à deux dents... Son cabinet était dans la tour carrée où nous avons fait le petit salon. Il y recevait ses fermiers et les gens d'affaires devant son grand bureau d'acajou à cylindre. Invariablement, de cinq à six heures, pendant qu'on servait le dîner, il lisait le *Journal des Débats*. La *Quotidienne* était lue par ma mère, à haute voix, pendant la soirée.

Il venait assister à mes leçons qui m'étaient données par le bon abbé Jégu qui avait une grosse loupe sur le front et qui, par habitude de scander Virgile, scandait aussi ses paroles. Mon père était tout fier quand il pouvait écorcher une réminiscence d'Horace et de Cicéron. Au déjeuner, il me faisait souvent des questions d'histoire et de géographie, et il choisissait des minuties, afin d'avoir à répondre lui-même... et alors c'était plaisir de le voir

triumpher; sa grosse voix remplissant le château, car il avait gardé la haute note des commandements de cavalerie.

De son fauteuil, ma mère, toujours en bonnet de guipure à cocarde violette, gouvernait la maison. Elle avait une voix nazillarde, traînante, qu'imitait en parlant, à s'y méprendre, notre vieille servante, qu'elle a gardée vingt-cinq ans à son service. C'était, auprès d'elle, une allée et de venue perpétuelles de paysans et de pauvres gens qu'elle recevait tous avec une grâce un peu raide, et qu'elle renvoyait toujours satisfaits... Grand-maman trouvait à redire à tout et donnait toujours des ordres qu'on n'exécutait jamais.

Ah! quels bons feux de chêne, devant lesquels mon père s'endormait souvent!... Quelles causeries simples où l'on revenait toujours sur les mêmes sujets, le temps, la chronique de Roscoff de Lesneveu, les dernières nouvelles de Prague, la chute prochaine de Louis-Philippe. De temps à autre, par les gros temps, en pleine nuit, tous nos gens partaient au sauvetage, avec des paquets de cordes et de longues perches sur les épaules, mon père et l'abbé en tête. Ma mère préparait sa pharmacie. Nous n'avons jamais recueilli qu'un seul naufragé. C'était un pauvre matelot suédois. Dans ces nuits affreuses, la mer semblait gronder sous nos fenêtres; c'était comme des écroulements de rochers: on aurait dit que dans les combles passaient en vociférant des charges de cavalerie et des promenades de géants dans les hautes futaies et les bois verts... S.

NOUVELLES DIVERSES

On mande de Winnipeg, le 30: Les pommes de terre se vendent à raison d'une piastre par minot.

Tous les employés sur l'embranchement du chemin de Pembina ont été renvoyés à l'exception de quelques-uns.

Il y a eu des gelées et de la neige la semaine dernière à Winnipeg; il y a maintenant une couche de trois pouces de neige sur la terre, mais il n'y a pas encore de glace sur les rivières. Le temps est beau maintenant.

Le *Free Press* annonce d'une manière semi-officielle que le lieutenant-gouverneur et les membres du conseil du territoire du Nord-Ouest ne seront pas nommés avant le printemps. Il est probable néanmoins que deux ou trois magistrats stipendiés seront nommés.

Les colons établis dans le voisinage du Portage de la Prairie, qui ont eu beaucoup à souffrir des incursions des Sioux qui se sont réfugiés du côté américain, ont appris avec beaucoup de plaisir, par une dépêche d'Ottawa, qu'on allait établir un poste militaire sur la frontière de l'ouest.

Les rails pour le chemin de fer de Phillipsburg, Farnham et Yama-ka sont arrivées à Montréal. La première section de la ligne, depuis St. Hyacinthe à St. Pie, sera terminée avant la fin de l'année. Les chars et les locomotives sont construits à Kingston.

Le juge Johnson vient de rendre son jugement dans la cause intentée par le gouvernement de Québec contre John R. Middlemiss, pour faire annuler l'acte de vente du terrain des Tanneries. L'action du gouvernement a été déboutée par la Cour.

Les rails du chemin de fer Richelieu, Drummond et Arthabaska sont actuellement posés jusqu'à Drummondville. Les travaux se continuent avec beaucoup d'activité. Si on atteint Acton, comme on l'espère, avant l'hiver, M. Sénécal, le contracteur, aura réellement accompli un tour de force.

D'après nos informations, dit la *Gazette de Sorel*, le gouvernement devrait à la compagnie \$25,000 et n'aurait payé que... \$5,000!

M. Carter, avocat, de Montréal, s'est adressé à la Cour Supérieure pour obtenir que la Compagnie de fer de Moisie soit déclarée en faillite. La Cour s'est rendue à la demande de M. Carter.

M. Rhind a été nommé syndic dans cette affaire, avec instruction de faire rapport sur l'état des affaires de la Compagnie d'ici à dix jours.

Passif estimé à un demi-million de piastres. La Compagnie dite Morris Rim Coal Company, de New-York, est créancière de la Compagnie de Moisie pour 350,000 piastres.

Le *Franco-Canadien* annonce que la filature de laine, la manufacture de faïence, la poterie Farrar et la manufacture de chaussures de la ville de St. Jean, enverront à Philadelphie des échantillons qui, au dire de M. Ferrault, ne dépasseront pas les somptueuses galeries de l'Exposition Universelle de 1876.

Notre manufacture de faïence, ajoute le journal, est quelque chose d'unique dans la Puisseance, et l'on peut dire aussi qu'il en est de même de la poterie Farrar, où le département des articles de fantaisie fait depuis quelque temps l'admiration des visiteurs.

Un affreux malheur, qui a jeté la consternation dans Québec, est survenu au vapeur *Montmorency*. Nous empruntons au *Courrier du Canada* les détails de la catastrophe:

"Samedi, 30 octobre, à trois heures, le vapeur *Montmorency* quittait son quai, ayant à son bord un grand nombre de cultivateurs de la Ste. Famille et de Ste. Anne. Il faisait alors une vraie tempête de nord-est, et il suffit d'avoir fait voile une fois en cet endroit, par une forte brise, pour savoir combien la mer est mauvaise entre la rive nord de l'île d'Orléans et les paroisses du Château-Richer et de Ste. Anne.

"Cependant, malgré la fureur des flots, le vapeur se rendit heureusement jusqu'en face de la Ste. Famille. Aussi, est-il bien probable que si cette paroisse eût possédé un quai, on n'aurait pas aujourd'hui à déplorer la perte de 19 malheureux.

"Les passagers à cet endroit communiquent du vapeur à terre au moyen d'un chaland. Un premier voyage se fit heureusement. Quarante-deux personnes, hommes et femmes, s'embarquèrent dans le chaland, pour le deuxième voyage. Mais à peine l'embarcation s'était-elle avancée de quelques pieds, que le vent et les flots la poussèrent sous l'aile du vapeur, et le roulis de ce dernier la fit sombrer.

"On entendit alors un cri affreux, poussé par les malheureux qui se débattaient déjà au milieu des vagues en furie et cherchaient vainement leur salut.

"Les employés du vapeur et les passagers qui étaient encore à bord, se dévouèrent alors au secours de ceux qui se noyaient. Les uns furent saisis par les cheveux, les autres à la gorge, d'autres enfin par les membres, et repêchés sur le pont du vapeur. Mais, hélas! dix-neuf disparurent à jamais, parmi lesquels on en compte 15 de la Ste. Famille, deux jeunes gens de Québec qui étaient partis en excursion de chasse, et deux inconnus.

"Il y eut des actes vraiment héroïques. Un malheureux, voyant sa femme se noyer, se lança résolument à l'eau et réussit à la sauver, après une lutte terrible. Un M. Drouin a péri en voulant porter secours à son frère, qui a pu se sauver.

"Dans l'une des roues du vapeur, on a trouvé deux cadavres, se tenant fortement enlacés, et les membres raidis par le froid. Ils ont dû faire de violents efforts, car l'un d'eux avait les ongles des doigts entièrement déracinés et la mort n'avait pu leur faire lâcher prise.

"M. le curé de la Ste. Famille et le docteur se sont rendus à bord du *Montmorency*, et ont prodigué leurs soins aux malades avec une charité digne d'éloge.

"Hier, aucun des cadavres n'avait encore été retrouvé.

"Voici la liste des victimes:
Madame Marqui, 50 ans; Melle Magloire Prémont, M. F. X. Hébert, 40 ans; M. Drouin, frère de M. Drouin, instituteur; un petit garçon de 12 ans. On pense que c'est le fils de M. Hébert. M. Xavier Asselin, 60 ans, il tenait sa petite fille dans ses bras; M. Joseph Asselin, 50 ans; Madame Abraham Asselin, dont on n'a eu aucune nouvelle, probablement péri; M. Pierre Gosselin, 39 ans; M. Lapointe, M. Poulin, M. B. Maccau, deux frères du nom de Fontaine, M. Joseph Leblond, M. Morency, M. Martel, fils, M. Jean Lapointe fils, et un cultivateur de St. François."

LA RÉPUBLIQUE DE ST. MARIN

On lit dans le *Journal officiel*:

"M. le comte de Bruc a remis le 5 d'octobre dernier à M. le ministre des affaires étrangères les lettres qui l'accréditent en qualité de chargé d'affaires de la République de Saint-Marin près le gouvernement français."

L'Etat de Saint-Marin, petit enclave du royaume d'Italie, a conservé, malgré l'annexion des Etats du pape, son rang parmi les Etats européens. Son indépendance, reconnue depuis quatorze cents ans, n'a subi aucune atteinte dans les remaniements dont la péninsule italienne a été le théâtre.

Aujourd'hui, comme aux siècles passés, la République de Saint-Marin conserve le droit de frapper monnaie, d'entretenir une force armée, et d'accréditer des représentants auprès des puissances étrangères.

Avec la République d'Andorre—la première puissance de l'Europe en suivant l'ordre alphabétique—et l'Etat monarchique de Monaco—monarchie à roulettes—la république minuscule de Saint-Marin est un curieux spécimen de gouvernement en miniature.

Deux capitaines—capitaine en premier et capitaine en second—y exercent le pouvoir exécutif.

Ils ont sous leurs ordres, pour maintenir le respect dû à la loi, une troupe composée de quarante soldats.

C'est plus que suffisant dans un pays qui mesure une superficie de cinquante-neuf kilomètres carrés, et qui compte, en tout, sept mille citoyens.

Le chef lieu, à lui tout seul, possède trois mille habitants.

A côté de deux chefs du pouvoir exécutif fonctionne une cour de judicature élue. Le conseil est composé de douze magistrats, dont les deux tiers se renouvellent tous les ans.

Enfin, le pouvoir législatif est exercé par soixante députés élus.

La légation de Paris était vacante depuis trois ans environ, époque de la mort du dernier ministre plénipotentiaire, M. le duc d'Acquaviva, comte d'Avigdor.

PERSONNEL

M. le Dr. Duchesneau est nommé préfet du pénitencier de St. Vincent-de-Paul.

Mgr. Blanchet, archevêque de l'Orégon, dépasse maintenant sa 80^{ème} année. C'est le plus âgé des évêques de l'Eglise catholique dans les Etats-Unis. Mgr. est né à Québec le 5 septembre 1795.

Il est à peu près certain que M. Joseph, magistrat stipendiaire du district de Gaspé, sera transféré à Beauharnois, en remplacement de M. Oumet, le magistrat démissionnaire.

Le Parlement fédéral se réunira le 14 ou le 15 janvier prochain.

M. L. U. Fontaine magistrat stipendiaire du district de Joliette, a transféré sa résidence de l'Assomption à Joliette.

M. Patrick Macquisten, l'inspecteur de la cité, a obtenu un congé de trois mois. Il partira la semaine prochaine pour l'Angleterre.

L'OPINION D'UN ANGLAIS SUR LA FEMME FRANÇAISE

On sait qu'à l'étranger, la légèreté et la frivolité des Français et même des Françaises sont passées depuis longtemps en axiome. Or, voici un Anglais, M. Marshall, qui, après avoir passé 25 ans en France, vient déclarer, avec preuves à l'appui, que dans les soins du ménage, la Française est bien plus entendue, bien plus sérieuse, bien plus économe que la femme anglaise, et la *Gazette* d'Augsbourg, dans son compte-rendu sur le livre de M. Marshall, *French Home Life*, reconnaît qu'il serait fort à désirer qu'il fût traduit en allemand, parce que les femmes d'outre-Rhin, qui passent pour les meilleures ménagères, y apprendraient une quantité de choses des plus utiles pour elles.

Le préjugé général, dit la feuille allemande, est que la cuisine française est l'art de donner du goût à des mets qui n'ont pas de consistance nutritive, que la toilette française n'est que fanfreluche. C'est tout ce qu'il y a de plus faux. Les mets qu'on prépare dans les familles françaises sont plus nourrissants, plus sains que ceux de la cuisine anglaise. La Française s'habille, non seulement avec plus de goût, mais aussi à moins de frais, et d'une façon plus hygiénique que l'Anglaise. Or, dit M. Marshall, la toilette des femmes est devenue, dans ces dernières années, une des grandes questions du temps; elle n'est pas encore devenue un des problèmes sociaux dont s'occupent les gouvernements,

mais elle a acquis une extrême importance. Les hommes ayant renoncé au luxe de la toilette, cherchent aujourd'hui à satisfaire leur vanité et leur goût pour le beau par la toilette exagérée de leurs femmes.

Ce travers existe aussi en Angleterre; les classes inférieures y sont atteintes d'une rage de toilette qui a produit les résultats les plus lamentables. Les Anglaises, n'ayant aucune notion de goût, cherchent à se guider sur les toilettes des grandes dames, ce qui les entraîne à de folles dépenses.

Les Françaises, au contraire, qui ont toutes une aptitude spéciale pour les couleurs et les coupes des vêtements, ne prennent pas modèle sur les toilettes tapageuses, mais elles raisonnent elles-mêmes l'ensemble de leur toilette, et, en y mettant le temps et la réflexion, elles arrivent à s'habiller de façon à paraître charmantes sans trop dépasser les limites du budget du ménage. C'est là l'aune des combinaisons les plus savantes; mais tandis que la femme anglaise gaspille l'argent pour s'attifier plus ou moins ridiculement, la Française finit par se constituer une garde-robe qui réunit toutes les qualités désirables de bon marché, de durée, de simplicité et d'élégance.

SEMAINE POLITIQUE

La session de notre Législature Provinciale s'est ouverte la semaine dernière.

A la première séance, le député de Gaspé, l'hon. M. Fortin, a été élu *speaker* à l'unanimité.

Le lendemain, lecture du discours du Trône. Voici le texte du document officiel :

*Hon. Messieurs du Conseil Législatif ;
Messieurs de l'Assemblée Législative :*

En vous souhaitant la bienvenue, au moment de votre réunion pour commencer les travaux du troisième parlement de cette province, je vous félicite et je félicite le pays sur la tranquillité et le bon ordre qui ont régné pendant les dernières élections. Cet heureux résultat est dû, sans doute, à la loi passée par vos prédécesseurs durant la dernière session, ainsi qu'aux bonnes dispositions de notre population.

Je regrette que notre province n'ait pu échapper à la crise financière qui se fait sentir si vivement dans toute la Puissance; mais je remercie la Providence de l'abondante récolte qu'Elle nous a donnée, et qui nous permettra d'attendre plus facilement des jours meilleurs.

Les difficultés rencontrées pour la négociation de leurs bons ayant obligé les compagnies de chemins de fer de la *Rive Nord* et de *Mont-réal, Ottawa et Occidental* à renoncer à l'œuvre qu'elles avaient entreprise, j'ai cru que mon gouvernement devait prendre les moyens d'assurer la confection d'un ouvrage d'où dépend la prospérité de notre province, et dans lequel des sommes considérables ont déjà été engagées. Une mesure à cet effet vous sera proposée, et j'espère qu'elle rencontrera votre approbation.

J'ai fait préparer une loi qui, tout en respectant scrupuleusement les droits et privilèges des catholiques et des protestants, changera la direction du département de l'Instruction Publique et en rendra l'administration plus efficace.

Je suis heureux de vous apprendre que le mode nouveau introduit à la dernière session pour faciliter la colonisation de nos terres publiques a été couronné de succès.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Les comptes publics pour l'année fiscale écoulée seront mis devant vous. Nonobstant la crise financière, je suis heureux de vous annoncer que les finances de la province sont dans un état satisfaisant.

Honorables Messieurs et Messieurs :

Persuadé que vous apporterez à l'accomplissement de vos importants devoirs le zèle, la sagesse, et le dévouement à notre Très-Gracieuse Souveraine qui ont distingué vos prédécesseurs, je fais des vœux pour que, avec l'aide de la divine Providence, vos travaux procurent à cette province un accroissement de bonheur et de prospérité.

La Cour de Révision a prononcé son jugement dans les élections contestées de Montréal-Centre, Argenteuil et Chambly. Elle a confirmé à l'unanimité, dans ces trois cas, les décisions de la Cour Supérieure.

MM. Cushing et Jodoin perdent leurs droits politiques, tandis que M. Devlin pourra se représenter si le cœur lui en dit.

Rien de bien d'important en Europe. Une dépêche officielle, reçue du général Martinez Campos, rapporte que le dernier corps de carlistes restant dans la Catalogne, au nombre de 680, ont demandé l'amnistie. On assure que la paix est, en conséquence, complètement rétablie dans la province.

Dans la correspondance berlinoise de la *Pall Mall Gazette*, il est affirmé que la Russie n'est pas désireuse d'agir indépendamment des autres cabinets dans l'affaire de l'Herzégovine. Les trois puissances continuent de s'entendre parfaitement.

En France, le duc d'Audiffret Pasquier a été élu président de l'Assemblée au moyen d'une combinaison de la Gauche avec une portion de la Droite. On regarde cet acte comme une démonstration contre les bonapartistes.

A. ACHINTRE.

POESIE

UN BOUQUET DE NOCE

VERS INSCRITS SUR L'ALBUM DE M^{DE} G***

Je contemplais un jour les fleurs toutes fanées
D'un bouquet nuptial—gage d'un jour heureux—
Que l'amour oublia, depuis bien des années.
Loin des regards, au fond d'un vieux tiroir poudreux.

Jadis il eut un jour de fête et d'allégresse.
Dans le temple sonore, aux pieds du saint autel,
Il surprit les serments et les instants d'ivresse,
L'amour auguste et doux de ce jour solennel.

Artistement penché sur deux globes d'ivoire
Et nageant dans la soie aux replis ondoyants,
Il semblait immortel—aimer, prier et croire—
Pures flammes d'écœur, aurore des printemps !

Mais il eut préféré l'aspect de la nature,
Son sourire éternel et ses rayons éléments,
L'étoile dans la nuit, étincelante et pure,
Les oiseaux dans les nids, les parfums dans les champs.

Il eut aimé le sort des feuilles passagères,
Qui voyagent au gré des ondes et des vents,
Qui sous un ciel d'azur pénètrent les mystères
Des bois aux verts arceaux, des lacs aux flots dor-

Il n'a plus ses parfums et sa fraîcheur vermeille,
Du bonheur d'autrefois pâle et dernier lambeau.
Au fond d'un vieux tiroir maintenant il sommeille,
Ainsi qu'une momie au fond de son tombeau.

EDOUARD HUOT.

AVENTURIERS ET CORSAIRES

LE GAOULÉ

IX

(Suite)

—Le plan que nous avons arrêté n'empêchera pas l'exécution de celui que j'ai conçu depuis, reprit madame de Saint-Chamans. Mais les bambous de votre ajoupa ont des oreilles, Maubrac, vous le savez : faites ou faites faire bonne garde à l'entour.

—Ne craignez rien, maîtresse, interrompit Fabulé, j'ai posté quatre nègres en faction. Macandal, cette fois, n'entendra rien de ce que nous dirons.

—Tu es homme de précaution, compère. Allons, vide un peu de cette bouteille dans ton cou, et à la santé de la comtesse !

Fabulé, après avoir fait le signe de la croix avant de boire, selon l'usage perpétué chez la race noire, avala un coup d'eau-de-vie, ration équivalente à un plein bol.

—Nous étions convenus, n'est-ce pas, Maubrac, que Fabulé profiterait du tumulte qu'occasionnera l'insurrection des colons contre M. de la Varenne, pour provoquer parmi les esclaves un mouvement à l'aide duquel il se jettera, torche et couteau en main, sur l'habitation. Du Buc, et enlèvera le prisonnier blanc. Vous voyez que je tiens à posséder cet homme, Fabulé; car je vous autorise à ne reculer devant aucun crime pour l'arracher de son cachot et l'emmener à votre camp. Je vous dirai plus tard le sort que je lui réserve.

—Tu as entendu, compère ?

—Parfaitement, maître.

—Mais, reprit Maubrac, si par hasard, en suite des révélations de Macandal, Du Buc avait fait disparaître le prisonnier ? Lucinde ne t'a rien dit à ce sujet.

—Rien; elle ignore sans doute si ces messieurs ont pris un tel parti.

—J'ai prévu ce cas, fit la comtesse; voilà pourquoi j'ai modifié ou complété notre projet primitif. Etes-vous homme, Fabulé, à mener de front deux entreprises, à frapper deux coups à la fois ?

—J'ai deux cents nègres sous mes ordres, répondit Fabulé. J'en puis mettre cent d'un côté, cent de l'autre; moi au milieu, un bras et un œil à droite, l'autre bras et l'autre œil à gauche, et pourvu que les soldats du gouverneur ne m'arrêtent pas en route, je me crois capable de tout oser, de tout entreprendre, de réussir à tout.

—Bravo, compère!—Achevez, comtesse.

—Eh bien! il s'agit d'égaliser la partie entre MM. Du Buc, d'Autanne et moi; il faut que l'enjeu soit le même. Si le prisonnier blanc n'est plus chez M. Du Buc, faisons de notre côté un prisonnier, ce qui nous permettra de traiter ensuite de pair. Pouvez-vous donc, Fabulé, enlever mademoiselle d'Autanne, et me la garder avec tous les respects qui conviennent à une femme de sa condition? Ce sera un otage précieux. Je la rendrai à M. Du Buc en échange de Dubost. Expliquez tout cela d'une manière précise à Fabulé, mon cher Maubrac.

—J'ai bien compris, maîtresse, soyez tranquille.

—Il me semble même, fit Maubrac, qu'il serait plus simple et plus sûr d'enlever mademoiselle Antillia et de fouiller en même temps la case de M. Du Buc; vous en serez quitte pour rendre votre prisonnière si nous trouvons l'homme que nous cherchons.

—A merveille. Vous suivrez exactement ces instructions, Fabulé.

—Vos ordres seront exécutés fidèlement, maîtresse.

—Si vous vous faisiez aider par Lucinde pour cet enlèvement? quelques indications de sa part en faciliteraient peut-être l'accomplissement.

Fabulé secoua la tête en signe de refus.

—Non, non, dit-il, cette fille a trop aimé ses maîtres. Si un excès de remords la prenait, nous serions perdus. J'ai plus de confiance en moi seul qu'en personne.

—Faites comme vous l'entendrez. Je me charge de votre absolution, Fabulé, après cette campagne.

—Merci, maîtresse.

Fabulé siffla alors les quatre nègres qui composaient son escorte: ils se présentèrent à la porte de l'ajoupa.

—Regardez bien cette dame, leur dit-il: c'est le bon Dieu qui l'a envoyée dans ce pays pour le bonheur des nègres. Si jamais elle a besoin de vous et que je ne sois pas là pour vous commander, faites tout ce qu'elle vous dira; obéissez-lui comme à moi-même. Quant à celui-là, ajouta Fabulé en désignant Maubrac, vous savez qu'il est depuis longtemps notre compère.

Les quatre nègres, imitant leur chef, se prosternèrent à genoux devant madame de Saint-Chamans.

Quand ils furent partis:

—Te voilà général en chef des *maroons*, ma chère Claudine, fit Maubrac; cela peut servir, on ne sait ce qui arrive...

Madame de Saint-Chamans quitta l'ajoupa de Maubrac avant le jour. Elle retrouva à moitié chemin, sa chaise à porteurs attelée de quatre nègres, qui la ramenèrent à Saint-Pierre.

L'agitation soulevée par les amis de Maubrac avait fait de rapides progrès parmi les gens de leur espèce. Ils n'avaient pas manqué de rencontrer de vives sympathies chez les mécontents et les turbulents qui foisonnaient en ce temps-là à la Martinique. On ne parlait de rien moins que d'une prise d'armes, et le nom de du Parquet de Clermont, comme chef de cette petite révolution, fut mis habilement en circulation, selon les ordres laissés par Maubrac à deux ou trois de ses amis les plus sûrs.

Clermont, épouvanté de cette manifestation qui venait troubler sa vie calme et exempte d'ambition, s'était enfermé dans sa maison, bien résolu à ne point se montrer. Quant aux colons, si décidés qu'ils fussent à défendre leur indépendance outragée, ils se défèrent de cet excès de zèle de la part d'un tas d'aventuriers à qui la sainteté de leur cause était étrangère. Parfaitement rassurés sur les sentiments et sur l'inertie de Clermont, ils songèrent tout d'abord à réduire au silence les amis de Maubrac et à se débarrasser d'eux.

Mais la Varenne avait été informé du mouvement insurrectionnel; déjà sur ses gardes, il se mit en marche pour le Pré-

cheur, et y arriva au moment où les premiers cris tumultueux se faisaient entendre. Le nom de Clermont ayant frappé son oreille, et sachant l'influence que ce nom, sinon le personnage qui le portait, exerçait sur l'esprit des colons, il ordonna l'arrestation de ce malheureux. Vainement Clermont essaya-t-il de protester de son innocence, la Varenne le fit placer sous bonne escorte et conduire à Saint-Pierre.

Cette mesure énergique et l'immobilité des colons devant leur manifestation intimidèrent les partisans de Maubrac. Deux ou trois d'entre eux ayant été également arrêtés, ils craignirent que la partie ne fût perdue avant même d'avoir été engagée. Ils se dispersèrent d'abord ; mais la honte d'une défaite si promptement rendit le cœur aux plus audacieux qui se réunirent bien décidés à entamer une lutte sérieuse.

Le souvenir des libéralités de Maubrac et des engagements récemment pris envers lui enflamma leur courage. Étonnés de l'indifférence des colons, ils pensèrent que le moyen d'échauffer leur enthousiasme était d'enlever du Parquet des mains de l'escorte chargée de le conduire à Saint-Pierre. Ils ne doutaient pas que l'outrage fait au descendant de l'illustre chef n'entraînât les créoles à le venger.

Ce groupe d'aventuriers hardis prit donc le chemin de Saint-Pierre, rencontra l'escorte de du Parquet, à laquelle ils livrèrent un vif combat. L'écho de la mousqueterie vint jeter l'alarme au Prêcheur et parmi les colons et chez de la Varenne.

Les aventuriers furent promptement mis en déroute : on en apporta la nouvelle au Prêcheur, en annonçant que l'escorte avait continué sa route sur Saint-Pierre.

Les colons, en apprenant l'arrestation de l'innocent du Parquet, qu'ils avaient ignorée, virent dans ce fait un attentat à leur dignité. Ils se réunirent aussitôt chez Du Buc. En entendant le bruit du combat, et craignant que l'affaire ne tournât de façon à compromettre leur situation, ils résolurent de prendre l'offensive vis-à-vis de la Varenne et d'accepter l'alliance qu'ils avaient d'abord repoussée, avec les créatures de Maubrac. Ils firent donc sommer le gouverneur d'avoir à mettre du Parquet en liberté.

La Varenne, outré de cette résistance, expédia immédiatement à Saint-Pierre l'ordre de faire fusiller sans retard le prisonnier, et, en même temps, il se dirigea vers l'habitation de Du Buc, résolu de l'arrêter sachant qu'il était, avec M. d'Autanne, l'instigateur de ce mouvement.

La Varenne traversa d'abord l'habitation d'Henri avant de se rendre chez Du Buc. Il entra un instant dans la case du créole, abandonnée, alors, à la garde d'Antillia et du vieux chevalier impotent, qui jurait de colère de demeurer cloué dans son fauteuil, en un moment où il fallait tirer l'épée. Antillia apparut sur le seuil de la porte, et fit à son hôte les honneurs d'une hospitalité mêlée de gêne, mais où la grâce et l'esprit ne manqueraient pas.

La Varenne, qui s'était déjà enthousiasmé d'Antillia dans une première entrevue à Saint-Pierre, demeura, cette fois, comme ébloui de la beauté de la jeune créole. Il s'éloigna tout pensif, méditant un projet qui devait, dans sa pensée, mettre fin à cette lutte où étaient compromises son autorité et son influence. Il aborda donc la maison de Du Buc transformée, moitié en forteresse, moitié en salle de conseil, non plus en chef irrité, mais en parlementaire.

Il laissa son escorte au bas de la savane et s'avança seul jusqu'au seuil de la case. D'Autanne et Du Buc vinrent à sa rencontre, en lui montrant le respect qu'on doit à un chef représentant du pouvoir royal.

—Messieurs, dit la Varenne en mettant pied à terre, le temps presse, les circonstances où nous nous trouvons sont graves : hâtons nous d'arrêter ce déplorable conflit.

—Allons au but, soit ! répondit d'Autanne.

—Tel est mon plus vif désir, messieurs. Retirons nous en quelque endroit où nous puissions causer tous trois.

D'Autanne, Du Buc et le marquis s'enfermèrent dans une pièce de l'habitation. —Voyons, messieurs, leur demanda la Varenne, à quoi prétendez-vous ?

—Nous ne sommes pas les agresseurs, dit Henri : c'est donc nous qui vous demandons une explication, monsieur le marquis. Une bande d'aventuriers, sous un prétexte que nous ignorons, et qui certes est étranger à la cause que nous voulons défendre, nous autres, contre vos attentats et vos abus—une bande d'aventuriers—dis-je, provoque un soulèvement à la suite duquel vous arrêtez brutalement et faites conduire prisonnier à Saint-Pierre M. du Parquet de Clermont...

—C'est vrai, messieurs, interrompit la Varenne.

—Vous avez oublié, monsieur le mar-

quis, de quel respect, nous autres créoles, entourons ce descendant de l'illustre fondateur de cette colonie, et vous ignorez que M. du Parquet de Clermont est incapable de prétendre au rôle ambitieux dont vous l'accusez. Vous nous avez froissés dans notre religion des souvenirs, et vous avez commis une nouvelle injustice, un nouvel acte de despotisme à ajouter à toutes vos injustices et à tous vos abus de pouvoir. Rendez d'abord la liberté à M. du Parquet, et nous traiterons ensuite.

De la Varenne se rappela, à ce moment, l'ordre qu'il avait donné de faire fusiller Clermont. Il se leva, ouvrit la fenêtre, fit signe à un des hommes de son escorte, et lui commanda de se rendre immédiatement à Saint-Pierre, avec mission de suspendre l'exécution du prisonnier.

—Vous voyez, messieurs, ajouta-t-il en s'adressant aux deux créoles, que je me montre accessible à vos réclamations. Je comprends le respect et l'intérêt que vous inspire M. du Parquet de Clermont.

—Nous vous remercions, monsieur le marquis, de cet acte de condescendance.

—Maintenant, reprit la Varenne après un instant d'hésitation, il est un moyen plus simple et plus facile de nous entendre et d'arrêter, sans plus d'effusion de sang, cette révolte naissante.

—Nous vous écoutons, monsieur, parlez.

—Vous vous plaignez de mes injustices, de mes abus de pouvoir, de mon despotisme. Je ne veux pas examiner si vos griefs sont fondés. Ce que je reconnais, c'est qu'il y a méintelligence, antipathie entre nous. Peut-être cela provient-il de ce que nous ne nous comprenons pas bien.

—Où voulez-vous en venir ? demanda Henri.

—Monsieur d'Autanne, reprit le gouverneur, rapprochons-nous les uns des autres par d'autres liens que ceux de l'intérêt public.

—J'ignore ce que vous voulez dire.

—Vous avez une sœur, monsieur, jeune, charmante, chez qui l'esprit le dispute à la grâce et à la beauté.

—Après ?

—Faites-moi l'honneur de m'accorder sa main. Ce mariage que j'ambitionne de toute la force de mon désir, sera le lien désormais sacré qui fera que votre cause sera la mienne.

Henri se leva, et d'une voix pleine de calme et de dignité :

—Monsieur le marquis, dit-il au gouverneur, mademoiselle d'Autanne n'est point faite pour aider vos projets. Ma sœur est fiancée à son cousin M. Du Buc, et lors même qu'ils consentiraient l'un et l'autre, ce dont je doute, à rompre leurs engagements, je vous avoue encore que je vous refuserais la main de ma sœur.

—C'est une insulte, monsieur ! s'écria la Varenne pâle de colère.

—Non, monsieur ; c'est une réponse à la demande que vous m'avez faite. Je n'ai point foi en votre tendresse pour ce pays et j'ai confiance dans l'affection de M. Du Buc pour Antillia. Vous manquez dans huit jours à vos promesses et vous me forcerez, moi, à tirer peut-être l'épée contre le mari de ma sœur... Et d'ailleurs...

—Et d'ailleurs, interrompit brusquement Du Buc, il y a un moyen plus simple encore de nous réconcilier, puisque telle est votre intention. Vous êtes, monsieur, au pouvoir d'une femme qui a soufflé cette révolte, après vous avoir conseillé vos plus détestables actions, dans l'unique but de se soustraire à la vérité, que je vais faire éclater. Cette femme...

—Monsieur, interrompit la Varenne avec vivacité, je voudrais arrêter sur vos lèvres une accusation passionnée peut-être et qui est sur le point de devenir une calomnie. Puisque vous n'ignorez pas l'affection qui me lie à madame de Saint-Chamans, mais que je suis prêt à sacrifier à un désir de mon cœur et à un acte de bonne politique, puisque vous n'ignorez pas cette affection, dis-je, vous me reconnaîtrez bien le droit de mettre madame de Saint-Chamans à l'abri d'injurieux soupçons.

XAVIER ETNA.
(A continuer)

Les fournaises ordinaires, les appareils de chauffage par la vapeur, et les poêles dont nous nous servons dans nos maisons, ne sont point nécessairement dangereux, si un espace suffisant est laissé entre les conduits et la charpente pour permettre à l'air une libre circulation, et, les feux qui arrivent, conséquence de la négligence de cette simple précaution, ne sont que le résultat de l'oubli du devoir de la part de ceux qui devraient les prévenir ; comme aussi la négligence de prendre une police d'assurance, de la part du chef de famille, est un acte criminel.

La *Stadacona*, Compagnie d'assurance contre le feu et dont le bureau est au No. 13, Place d'Armes, Montréal, est prête à prévenir les conséquences de cette incurie coupable.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."



Capital, - - - - - \$6,000,000
Actif Disponible, - - - - - pres de - \$1,200,000

OFFICIERS :

Président : J. F. SINGENNES.
Gérant Général : ALFRED PERRY.
Assist. Gérant : DAVID L. KIRBY.
Vice-Président : JOHN OSTELL.
Sec. et Trés. : ARTHUR GAGNON.
Gérant de la Marine : CHS. G. FORTIER.

ACTIF EN OR

Bons et autres valeurs et espèces des Etats-Unis, entre les mains des dépositaires des E.-U.	\$400,178 48
Bons du Havre de Montréal (entre les mains du "Receveur-Général")	50,000 00
Bons de la Compagnie d'Entrepôt de Montréal	24,725 34
Stocks de Banques	276,735 96
Hypothèques sur immeubles	55,347 00
Fonds consolidés de la Cité de Québec	2,000 00
Billets Recevables pour Primes de la Marine	145,351 28
Balances des Agents non encore transmises, et Primes non perçues	151,638 37
Divers Comptes dus à la Compagnie pour Sauvetage, Assurances renouvelées, &c.	20,216 04
Ameublement—E.-U. et Canada	21,966 27
Espèces en main et en dépôt	27,138 79
	\$1,175,237 53

PASSIF

Toutes Réclamations pendantes pour Pertes, Billets payables, et divers Comptes dus par la Compagnie	\$149,291 59
---	--------------

Assure tous les Risques d'Incendie, ainsi que les Bâtimens voyageant dans les eaux intérieures et leurs Cargaisons, et les Frêts et Cargaisons des Navires à vapeur et à voile Océaniques de première classe.

BUREAU PRINCIPAL : 160 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

6-45-4-141

A VENDRE

ŒUVRES COMPLETES DE L'ABBE CASGRAIN.

Toute personne qui expédiera à l'éditeur, M. Darveau, par la poste, dans une lettre *affranchie*, la somme d'une piastre et cinquante centins (\$1.50), recevra *franco*, par la poste, les œuvres complètes de l'Abbé CASGRAIN, formant les trois volumes suivants :

- 1o. Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation, 1 vol. in-8o.
- 2o. Biographies Canadiennes, 1 vol. in-8o.
- 3o. Légendes Canadiennes et œuvres diverses, 1 vol. in-8o.

Chaque personne qui enverra le montant de douze exemplaires recevra le troisième *gratis*. Les conditions sont les mêmes pour le Canada et les Etats-Unis.

Adressez comme suit :—"M. C. DARVEAU, Imprimeur, Rue de la Montagne, Québec." 6-44-54-140.

GRAND ASSORTIMENT DE MIROIRS DE TOUTES DIMENSIONS,

Gravures et Chromos.

GAUTIER & VERVAIS,
Orfèvres et Fabricants de Cadres,
RUE CRAIG, No. 554,
MONTREAL. 6-37-13-128.

MM. MEILLEUR & Cie.

Attirent l'attention du public sur la variété de

POELES DE CORRIDORS

de premier choix qu'ils ont en vente à bon marché, entre autres :

- Le "GOLDEN LIGHT," "L'ARGAN,"
- "L'AMERICAN BASE BURNER," "L'ORIENTAL," Etc.

POELES DE CUISINE :

- "L'OLIVE BRANCH," le "MARLBOROUGH,"
- le "NEW ENGLAND RANGE," le "GOOD NEWS," Etc.

Leur assortiment de COUCHETTES est sans comparaison. Aussi Ferronnerie, Coutellerie, Baguettes d'Escalier, Corniches de Rideaux, etc., etc.

MEILLEUR & CIE.,

652, RUE CRAIG,
Près de la Rue Bleury. 6-37-26-129.

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE,
PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR.

AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint : sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir.—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, les Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Pour l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante.

Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875.
Vendu chez le Dr. GAUTHIER,
6-17-52-100 190, Rue St. Laurent.

Librairie Ovide Fréchette,
CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN,
HAUTE-VILLE, QUEBEC.

On trouvera à cette Librairie le plus bel assortiment de livres de prières, dont la richesse et le fini ne laissent rien à désirer ; livres de la meilleure Littérature tant Ancienne que Moderne ; Articles de bureaux, Ornaments de Corniches et de Salons.

Chromos, Gravures Profanes et Religieuses par les meilleurs Artistes Français et Etrangers.

Toute commande pour importation laissée à cette Librairie sera exécutée sous le plus bref délai et à des conditions assez libérales pour défier toute compétition.

On reçoit chaque semaine à cette Librairie les principales nouveautés Parisiennes. 6-49-52-4

'CAR LE SANG, C'EST LA VIE.'

CELEBER
PURIFICATEUR DU SANG
DE CLARKE

(Marque de Commerce—"Blood Mixture.")
LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR,

nettoie et élimine du sang toutes les impuretés et ne saurait être trop hautement recommandé. C'est un remède infailible contre la Scrofule, le Scorbut, les maladies de la Peau, et les Plaies de toutes sortes. La guérison est permanente.

- Il guérit les Vieilles Plaies
- les Plaies Ulcérées sur le Cou
- les Plaies Ulcérées sur les Jambes
- les Boutons Noirs sur la Figure
- les Scorbut et ses suites
- les Ulcères cancéreux
- les maladies du Sang et de la Peau
- les Enflures Glandulaires
- Élimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause.

Comme ce mélange est agréable au goût et exempt de toute matière injurieuse à la constitution la plus délicate de l'un ou de l'autre sexe, le Propriétaire conseille fortement aux malades d'en faire l'essai.

Des Millions de Témoignages attestent de son efficacité.

Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Caisse, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque—ces dernières en contiennent une quantité suffisante pour opérer la guérison dans la plupart des cas invétérés. EN VENTE CHEZ TOUTS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MEDECINES PATENTÉES de l'univers.

Seul Propriétaire : F. J. CLARKE, Chimiste,
APOTHECARIES' HALL, LINCOLN, ANGLETERRE.

Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario :

EVANS, MERCER & Cie., MONTREAL

Expédié par la malle sur réception d'un mandat de Poste. 6-23-52-114

FOURNAISES A AIR CHAUD

EN FER BATTU

de Manufactures Américaines, simples dans leur construction, DONNANT LE PLUS DE CHALEUR, AVEC LE MOINS DE CHARBON, ne dégageant aucun gaz, et se réglant très facilement.

Chez L. J. A. SURVEYER,
No. 524, RUE CRAIG.

POELES! POELES!! 1875.

POELES A CHARBON pour passage, les plus améliorées, de toute dimension.

Chez L. J. A. SURVEYER,
6-19-52-105 524, Rue Craig, Montréal.

DEMANDEZ le VINAIGRE de LEFFEBRE

spécialement recommandé par la faculté médicale, comme exempt de toute falsification et supérieur à tout vinaigre importé. En gros et en détail Vignagerie en Entrepôt de Montréal 41, r. Bonsecours. 6-27-26-102

"L'OPINION PUBLIQUE"

Publiée tous les Jedis à Montréal, Canada.

Par la Compagnie Burland-Desbarats.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année.
Aux Etats-Unis..... 3.50
Par numéro..... 7 Centins.

Envois par lettres enregistrées ou par mandats sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES..... 10 Centins la ligne.

Tous ceux qui ne reuvent pas le journal seront considérés comme abonnés.
On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.
Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration.

L'agent-collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure, il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal, il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration. Les frais de port sont payés par la Compagnie.